

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 15 mai 2013

POINT IV :
Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) : vote du dossier final

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 17 pour, 7 abstentions, 2 refus de prendre part au vote : le dossier définitif de préfiguration de l'ESPE.

Dijon, le 17 mai 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J : Dossier définitif de préfiguration de l'ESPE

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 17 mai 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 21 mai 2013

**Dossier de préfiguration
De l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

Pôle Education-Formation-Enseignement-Culture

Académie

Dijon

Merci de renvoyer une version préliminaire pour le 28 février 2013 à :

accreditation.espe@education.gouv.fr

Version définitive attendue pour le 25 mai (date impérative)

Chaque item doit donner lieu à une réponse courte

1) Renseignements administratifs

- **1.1** Chef de projet

Nom du chef de projet : **Annie Vinter**

Coordonnées téléphoniques : **0380395757** ; portable : **0681217585**

Courriel : **annie.vinter@u-bourgogne.fr**

Etablissement d'enseignement supérieur de rattachement : **Université de Bourgogne**

- **1.2** Groupe de pilotage académique

Composition

Le groupe de pilotage académique a été composé en concertation entre le rectorat de l'Académie de Dijon et l'Université de Bourgogne (UB). Il comprend 15 membres, 7 au titre de l'université de Bourgogne et 8 au titre du rectorat :

Au titre du rectorat de l'académie de Dijon :

Mme Sylvie Faucheux, rectrice de l'académie de Dijon

Mr Thierry Ledroit, secrétaire général de l'académie

Mme Martine Pohl, secrétaire générale adjointe de l'académie

Mme Evelyne Greusard, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Côte d'Or

Mr Guillaume Lion, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

Mr Didier Perrault, inspecteur de l'éducation nationale EG/ET

Mr Jean-Pierre Niant: Inspecteur de l'éducation nationale 1^{er} degré, adjoint à la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Côte d'Or

Mr Georges Tournier, chef de la division de l'organisation scolaire, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement privé ou son adjoint, chef du bureau de l'enseignement supérieur.

Au titre de l'Université de Bourgogne :

Mr Alain Bonnin, président de l'UB

Mme Annie Vinter, porteur de projet

Mme Géraldine Harly, Directrice générale des services

Mme Sophie Genelot, directrice de l'IUFM

Mme Marie Geneviève Gerrer, Vice présidente du CA de l'UB.

Mme Séverine Millotte, chargée de mission pour l'IUFM

Mme Joelle Sotty, directrice du service des personnels enseignants

Commentaire

Le groupe de pilotage académique a constitué trois groupes de travail plus opérationnels, un concernant la formation et la recherche, un second traitant de la gouvernance et des statuts, et un troisième concernant le budget, les finances et ressources humaines. Ces trois groupes comprennent chacun 10 membres, 5 désignés par l'université et 5 nommés par le rectorat. Ils se réunissent régulièrement, et associent autant de personnalités qualifiées que de besoin, au gré de l'avancement des travaux.

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- **2.1** Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP¹ et EPCS²
composante d'un EPCSCP
- **2.2** L'organisation générale de l'ESPE (organisation interne et partenariale)

L'ESPE est une nouvelle composante universitaire. Elle constitue un pôle dédié à l'éducation, la formation, l'enseignement, et la culture, aux missions étendues en matière de formation et de recherche, et qui doit pouvoir tirer parti de toutes les compétences et forces nécessaires à l'accomplissement de ses missions, qu'elles soient issues des autres composantes et laboratoires de l'université, du monde académique et scolaire, ou des associations, organismes ou structures diverses impliquées dans la formation et l'éducation. C'est donc une école « ouverte » qu'il s'agit de mettre en place, fondée sur un modèle de coopération, et structurée sur un mode fédératif, rassemblant au sein d'un pôle clairement identifié les principaux acteurs de l'université de Bourgogne dans le domaine de la formation, de l'éducation et de la culture : l'ex-IUFM, le département des sciences de l'éducation, l'IUP Denis Diderot et le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation.

Pourquoi associer la culture à la formation professionnelle des enseignants ?

La création des ESPE nous donne l'occasion d'adopter une vision globale du processus éducatif. L'héritage historique politique et administratif a consolidé une fracture entre l'Education et la Culture. Malgré différents rapprochements, ni les futurs professionnels de l'enseignement, ni les porteurs de projets culturels ne reçoivent de formation les préparant à une synergie active, comme requise pourtant, par exemple, par les toutes récentes nécessités liées aux plans d'aménagement des nouveaux rythmes scolaires. Nous suggérons que c'est dès les premières étapes de formation qu'il faut créer les conditions d'un partenariat actif entre les deux mondes, et l'émergence de l'ESPE en est l'occasion. Nous avons la chance, à l'Université de Bourgogne, de disposer d'un outil solide et performant, reconnu nationalement, avec l'IUP Diderot dédié aux métiers de l'éducation, de la formation et de la culture, et c'est donc naturellement que peut se construire ce grand pôle alliant les spécialistes des métiers de l'enseignement et ceux des métiers de la culture. La priorité donnée à l'éducation artistique et culturelle par les directives actuelles du ministère de l'éducation nationale pourra ainsi être directement prise en charge par la future ESPE.

Associer le département des sciences de l'éducation et un centre d'Innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) à la formation professionnelle des enseignants apparaît probablement davantage de l'ordre de l'évidence. Les sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne sont orientées vers l'analyse des systèmes éducatifs, permettant l'introduction d'une dimension réflexive importante sur l'éducation et la formation. Par ailleurs, elles sont porteuses d'un master recherche, ce qui introduit une ouverture vers le doctorat à de possibles diplômés de master MEEF. Enfin, le CIPE, par le très fort professionnalisme de son personnel en matière de soutien et de promotion de l'innovation pédagogique et en matière d'évaluation des enseignements, constitue une cellule d'appui d'excellence pour la mise en place progressive d'une démarche qualité dans la construction de la future ESPE.

Des lignes directrices pour la mise en place de l'ESPE

Le modèle de gouvernance à adopter pour ce pôle ambitieux doit veiller à garantir la collégialité dans les prises de décision relatives au fonctionnement de l'ESPE, en permettant à l'ensemble des acteurs et partenaires en matière d'éducation, de formation, d'enseignement et de culture de faire valoir leurs orientations et objectifs. C'est une logique fédérative qui doit prévaloir. Nous concevons l'ESPE comme une structure composite à l'image d'une fleur, dont le cœur est constitué de l'actuel IUFM, du département des sciences de l'éducation, de l'IUP Denis Diderot et du CIPE, et autour duquel gravitent composantes, laboratoires de recherche, des services communs, sous le regard croisé de l'Université (via son CA) et du Rectorat (voir schéma commenté ci-après).

¹ Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

² Etablissement public de coopération scientifique

Par ailleurs, l'ESPE de Bourgogne se distribue sur cinq sites territoriaux (Auxerre, Chalon sur Saône, Dijon, Mâcon et Nevers) pour ce qui concerne les formations dispensées dans le cadre des masters MEEF, permettant ainsi de dispenser une offre de formation au plus près des besoins de l'Etat employeur, et de participer aux besoins de formation en matière d'éducation qui peuvent émerger au niveau local. L'organisation interne de l'ESPE doit assurer la meilleure prise en compte possible de ce large ancrage territorial, qu'il convient par ailleurs de conforter en assurant la pérennité des différents sites, malgré la distance qui sépare certains d'entre eux du cœur de l'ESPE, malgré également les déséquilibres en termes d'attractivité et en termes de besoins de l'Etat employeur qui les caractérisent. C'est une spécificité de la région de Bourgogne que de couvrir un large territoire (de Sens ou Auxerre à Mâcon, de Dijon à Nevers), avec des difficultés plus ou moins conséquentes de liaisons entre ces sites et la métropole. Une grande partie de ces territoires est fragile d'un point de vue socio-économique, ce qui rend une implantation locale de l'université, et donc de l'ESPE, nécessaire pour qu'une équité territoriale soit préservée dans l'accès aux formations du supérieur. La création de l'ESPE apparaît comme une opportunité à saisir par l'établissement pour affirmer sa présence territoriale.

Etant donné les enjeux sociétaux liés à la création de ces ESPE et le contexte dans lequel elles vont se déployer, une certaine flexibilité ou souplesse doit être introduite dans la gouvernance comme dans l'organisation des formations, pour une meilleure adaptation à des contraintes qui vont évoluer avec le temps. En accompagnement de la mise en place de la structure, on établira un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'ESPE et l'Université.

Faire de l'ESPE une composante de l'Université revient à affirmer l'importance de la formation disciplinaire et de la formation à et par la recherche dans la formation des professeurs, mais aussi dans la formation des personnels d'éducation, des personnels de la formation ou de la culture. Associer l'université et le Rectorat dans la construction du projet revient à affirmer la place de la pratique professionnelle, de l'apprentissage du métier, dans ces formations. Nous avons cherché à construire des maquettes de formation qui intègrent harmonieusement ces dimensions théorique et pratique de formation.

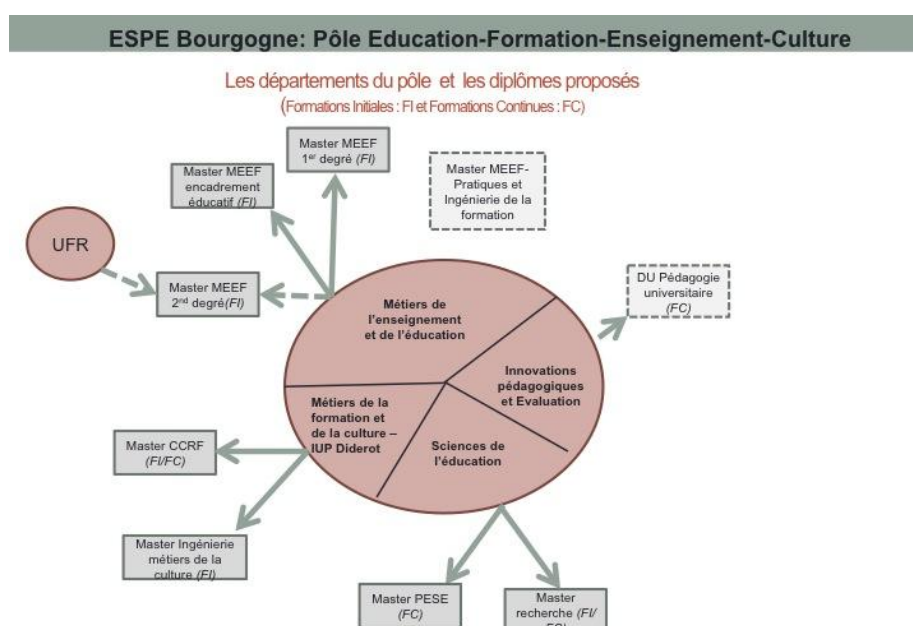
Nous pensons également que la réussite du projet de refonte de l'école tient pour une grande partie dans la réussite de l'adossement des formations à la recherche, au delà de la réussite de la construction des liens entre formation théorique et pratique. Parmi les laboratoires de l'Université de Bourgogne se trouve l'IREDU (Institut de Recherche en Education) qui possède une renommée nationale et internationale en matière de recherche sur les systèmes éducatifs. Un autre laboratoire de l'Université de Bourgogne, concerné par l'ESPE, est un laboratoire CNRS d'excellence spécialisé dans l'étude des processus d'apprentissage (le LEAD, unité mixte CNRS). L'établissement a également la chance d'avoir des laboratoires de recherche de très bonne qualité dans les différentes disciplines des concours de recrutement (mathématiques, histoire, géographie, lettres, langues...). Elle incitera donc ces laboratoires à développer une recherche disciplinaire qui s'ouvre sur des problématiques éducatives. Nous sommes en effet persuadés que c'est par le biais du développement d'un goût à la recherche que le futur professeur retournera vers l'Université et l'ESPE pour s'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie. De plus, l'ESPE offrira des formations visant à former des consultants spécialisés dans le pilotage des systèmes éducatifs, dans le management de projets culturels, ou des consultants responsables de services formation, et mettra en place un master de formation de formateurs, destiné à former les professeurs ou CPE qui seront en charge de l'encadrement des stagiaires. Elle proposera également un master menant à la recherche en éducation. Ces diplômés seront ouverts en formation initiale et/ou continue et permettront aux étudiants inscrits dans une des formations proposées par l'ESPE de disposer de passerelles vers les autres formations. Cette offre de formation de l'ESPE très variée s'appuiera sur les structures de recherche travaillant sur les questions d'éducation et formation de l'université de Bourgogne et sur des laboratoires partenaires à l'Université de Bourgogne (l'institut EDUTER d'Agrosup Dijon et l'Institut international Jacotot).

Enfin, nous avons veillé à ce que ce projet se construise de manière cohérente au niveau de l'inter-régions, en relation avec la Franche-Comté, en vue d'une future politique de site plus unifiée. Une coordination s'est opérée entre les porteurs de projet des deux régions pour que la structure générale du projet soit globalement identique dans les deux régions, ce qui facilitera les rapprochements ultérieurs.

Organisation interne

Dans le modèle que nous proposons, l'ESPE constitue un pôle autour duquel gravitent composantes, laboratoires, services communs transversaux. Le cœur de ce pôle reflète les différentes missions qui lui sont attribuées. Elles se déclinent autour de quatre axes qui constituent les départements internes du pôle : 1) département des métiers de l'enseignement et de l'éducation (ex-IUFM), 2) département des métiers de la formation et de la culture – IUP Diderot, 3) département des sciences de l'éducation - analyse des systèmes éducatifs, 4) département des Innovations pédagogiques et Evaluations des formations et des enseignements (CIPE).

Les trois premiers départements offriront des formations professionnalisantes –en enseignement, en formation, en culture, en éducation- ou menant aux métiers de la recherche en éducation, mais chacun des quatre départements entretiendra des liens étroits avec les autres équipes pédagogiques ou de chercheurs de l'UB concernés par la thématique.



Le département des métiers de l'enseignement et de l'éducation organise les masters MEEF: MEEF-1er degré (professeurs des écoles), MEEF-encadrement pédagogique (conseiller principal d'éducation) et conjointement avec les UFR de l'UB, le master MEEF 2nd degré (professeurs lycées –collèges/professeurs lycées professionnels). Il s'impliquera dans le montage futur d'un master MEEF-pratiques et ingénierie de la formation. Les deux premières mentions sont portées par des équipes pédagogiques attachées en propre à l'ESPE, la troisième étant portée conjointement par les équipes pédagogiques rattachées aux UFR (où se feront les inscriptions administratives) et par les équipes du département « métiers de l'enseignement et de l'éducation» (responsabilité de ses UE, guichet unique pour les stages et la gestion de l'alternance en relation avec le rectorat). Chaque composante (UFR) impliquée dans la mention MEEF-2nd degré gère le ou les parcours relevant de son champ disciplinaire (par exemple, parcours Histoire-géographie et parcours Education musicale pour l'UFR de Sciences Humaines). Ce département métiers de l'enseignement et de l'éducation vise la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire ainsi que la formation initiale et continue des conseillers principaux d'éducation.

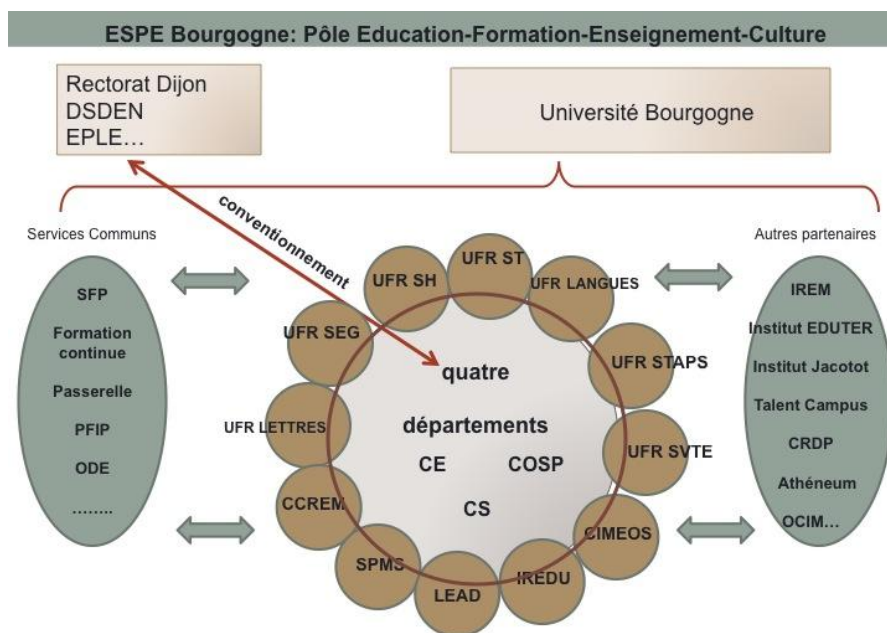
Le département des métiers de la formation et de la culture – IUP Diderot, offre deux masters professionnels : l'un « Conseiller Consultant Responsable Formation » (CCRF), l'autre « ingénierie des métiers de la culture », ces deux masters permettant aux étudiants une insertion comme consultant dans le domaine de la formation ou de la culture. Ces masters sont sous l'intégrale responsabilité de ce département des métiers de la formation et de la culture.

Le département des sciences de l'éducation, que nous orientons plus spécifiquement vers l'analyse des systèmes éducatifs, vise à former soit des consultants experts des systèmes éducatifs nationaux ou internationaux par son master PESE (« Pilotage et Evaluation dans les Systèmes Educatifs »), soit de futurs chercheurs en éducation par le master « recherche en éducation ».

Ces trois départements s'associeront pour monter une licence « Education-Formation-Enseignement-Culture », qui permettra de faire un continuum de formation licence-master-doctorat.

Un département complémentaire complète ce pôle Education-formation-enseignement-culture, le CIPE, qui a en charge la formation des futurs enseignants et enseignants-chercheurs aux pratiques pédagogiques innovantes (pédagogie par projet, utilisation des nouvelles technologies) et qui sera l'initiateur d'expérimentations en pédagogies innovantes et de recherches sur la question, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. Ce département d'appui a d'autre part en charge les activités d'évaluations des enseignements et des formations pour l'ensemble des formations proposées par l'université de Bourgogne, et pas seulement pour les diplômes portés par le pôle Education-Formation- Enseignement-Culture. Pour le pôle, il participera en plus aux conseils de perfectionnement des mentions de master rattachées à l'ESPE.

Le schéma ci-dessous synthétise la structuration proposée. Tous les laboratoires concernés par un adossement recherche ne sont pas représentés dans ce schéma (voir point 4.4 pour une liste plus exhaustive), ni tous les services centraux ou services communs appelés à collaborer avec le pôle Education Formation Enseignement Culture (voir partenariats ci-après pour une liste plus exhaustive).



(Légendes : SEG = Sciences Economiques et Gestion ; SVTE= Sciences Vie, Terre et Environnement ; ST= Sciences et Techniques ; SH = Sciences Humaines ; CE : Conseil d'Ecole ; COSP : Conseil d'Oriention scientifique et stratégique ; CS : Conseil Scientifique ; CIPE : Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation ; CFOAD : centre de formations ouvertes à distance ; IREM : Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques ; CRDP : Centre de recherche et documentation pédagogique ; OCIM : Office de Coopération et d'Information Muséales ; CIMEOS : laboratoire en sciences de l'information et de communication ; IREDU : Institut de Recherche sur l'Education ; LEAD : Laboratoire d'Etude de l'apprentissage et du développement).

L'ouverture de l'ESPE- pôle Education Formation Enseignement Culture sur les autres composantes de l'université et sur le rectorat et monde scolaire se fera, entre autres, au travers de son Conseil d'Ecole (CE) et de son Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP). Il est important que participent à la gouvernance et à la définition des orientations scientifiques et stratégiques de cette école toutes les parties prenantes de la formation (initiale et continue) et de la recherche. La constitution précise de l'équipe de direction de l'ESPE, en charge de l'exécutif, sera précisée dans les statuts de l'école (spécifiquement, présence de directeurs adjoints, nombre, les missions qui leur sont assignées). Un Conseil Scientifique sera créé, alliant les personnels enseignants-chercheurs et

chercheurs impliqués dans la recherche en formation et éducation, des doctorants rattachés aux laboratoires d'adossement et des personnels du rectorat.

Des conseils de perfectionnement seront associés à chaque mention de master. Des regroupements de parcours pourront être envisagés pour ces conseils associés à la mention MEEF-2nd degré, selon les domaines de rattachement des mentions (une souplesse de fonctionnement est nécessaire à ce niveau, de façon à tester les regroupements éventuels les plus appropriés). Ces conseils incluront des personnels enseignants (enseignants-chercheurs et enseignants) de l'ESPE, des personnels enseignant/chercheur des UFR et laboratoires d'adossement partenaires, des personnels enseignants dépendant du Rectorat, ainsi que des enseignants en exercice dans les écoles et les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE) impliqués dans la formation et l'encadrement de stages, des représentants des usagers et éventuellement des personnels de certains services centraux de l'Université. Ces conseils travailleront en étroite collaboration avec le département « Innovations Pédagogiques et évaluation des formations et des enseignements » du pôle. Ils auront pour mission d'établir un bilan de l'année de formation, de mener des réflexions communes afin de proposer des améliorations pour l'année suivante, des évolutions des contenus de formation. Pour étayer leurs réflexions, ils auront également comme mission d'analyser les résultats des évaluations menées sur les formations. Ils pourront s'adjoindre des représentants d'équipes pédagogiques de licence afin d'intégrer, dans leurs réflexions, les besoins ou contraintes liées au nécessaire *continuum de formation* des futurs professionnels des domaines de l'éducation, la formation, l'enseignement ou la culture.

L'adossement à la recherche de l'ensemble des masters proposés par le pôle Education Formation Enseignement Culture et notamment des masters MEEF est important. Le nombre de laboratoires rendant possible cet adossement est assez conséquent (voir 4.4, IREDU, LEAD, Institut EDUTER, institut JACOTOT, CIMEOS, CPTC, TIL, Centre Chevrier, IMB, IREM, SPMS, pour l'essentiel). On veillera à ce que les étudiants soient informés d'offres de recherche variées, allant de la recherche plutôt disciplinaire à la recherche résolument orientée vers l'éducation ou l'apprentissage du métier pour les étudiants de l'ensemble des masters de l'ESPE. Dans notre conception, la formation à et par la recherche doit être le déclencheur de l'appétence de l'étudiant à revenir en formation continue, et doit être le socle du développement d'une culture commune transversale aux différentes mentions de master (MEEF et autres) se rattachant au pôle Education Formation Enseignement Culture

Partenariats et fonctions support

Considérant que les composantes et laboratoires de recherche de l'Université sont en partie intégrés à l'ESPE (via leur représentation dans les conseils), les premiers partenariats de l'ESPE se trouvent être assurés par les structures dépendantes des services centraux ou communs de l'université et dédiées à la formation, insertion, évaluation, innovation et accompagnement pédagogique, diffusion de la culture scientifique, échanges internationaux, ressources documentaires:

Service d'information et d'orientation (SIO), Plateforme d'insertion professionnelle (PFIP): aide relative aux procédures d'orientation et de suivi d'insertion, en particulier pour les étudiants non admis aux concours. Il faut noter que ces services vont être intégrés dans un grand pôle Orientation-Formation-Insertion, en association avec la scolarité centrale de l'UB, de façon à obtenir un continuum de prise en charge de l'utilisateur, allant de l'orientation à la scolarité puis à l'insertion.

Service de Formation continue (SUFCOB): en lien avec des actions spécifiques de formation continue, et également en lien avec les compétences de ce service en matière de procédures de VAE.

Centre de formation ouverte à distance (CFOAD): s'appuyer sur ce service pour accroître le nombre de formations ouvertes à distance, en particulier dans le cadre de la formation continue des enseignants. Le développement numérique et l'enseignement à distance font partie des priorités de l'établissement car, comme déjà mentionné, c'est proprement le problème de l'UB que de rendre possible sa présence sur de larges territoires. Cette priorité pourra être mise à profit pour l'ESPE.

Service de Formation des personnels: service ayant mis au point des formations spécifiques aux enseignants-chercheurs et enseignants du supérieur et auquel l'ESPE pourra également déléguer une partie de sa mission en la matière.

Service des Relations Internationales: favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants, accroître les offres de stage à l'étranger surtout pour les étudiants inscrits dans les parcours langues. L'actuel IUFM a déjà développé un réseau de partenariats à l'étranger, rendant possible par exemple l'envoi d'étudiants en responsabilité de classes dans le cadre d'échanges internationaux. Il

s'agira d'amplifier ces réseaux.

Mission Culture Scientifique, Expérimentarium : des liens avec l'ESPE pourront être développés afin de mettre en valeur et ouvrir sur la cité les recherches conduites en éducation et formation.

L'ESPE devra également développer des liens étroits avec :

- L'IREM (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques) de Dijon, qui est tête de réseau national et qui a pour finalité un objectif directement concerné par l'ESPE ;
- L'Institut international Jacotot, né à l'initiative du Conseil Régional de Bourgogne, de l'Université de Bourgogne, d'AgroSup Dijon, du Cnam et du C2R Bourgogne, et dont l'objet est de valoriser et diffuser les innovations dans le champ de la formation et de favoriser les partenariats entre chercheurs et acteurs de la formation professionnelle ;
- L'institut EDUTER, composante d'AgroSupDijon, spécialisé dans l'analyse des compétences et du développement professionnel et dans la didactique des disciplines professionnelles ;
- Le programme d'excellence en formations innovantes « Talent Campus » porté par la FCS, qui vise à repérer et développer des talents (lycéens, étudiants, doctorants et salariés), en proposant des formations qui visent le développement des compétences transversales, notamment de savoir-être.
- le CRDP de l'académie de Dijon (en particulier en relation avec des actions de formation continue) ;
- l'OCIM (Office de Coopération et d'Informations Muséales) et l'Atheneum (centre culturel de l'UB) pour affirmer la composante culturelle et artistique dans la formation des enseignants, en lien avec le département des métiers de la culture et de la formation.

Par ailleurs, un ensemble de partenariats externes est à mieux structurer et valoriser, pour permettre à l'ESPE de remplir sa mission sociale de formation des professeurs, que ceux-ci soient en direction des collectivités locales ou des conseils généraux concernés par l'ensemble des sites d'implantation de l'ESPE (par exemple, partenariats avec les musées, les bibliothèques ou centres culturels), du conseil régional (notamment dans le cadre des relations internationales) ou de différentes associations liées à l'éducation populaire. Dans ce sens, des contacts ont été pris avec le collectif CAPE (Collectif des associations partenaires de l'école publique), profondément impliqué dans la formation de tous les acteurs éducatifs, des enseignants aux animateurs, en passant par les formateurs ou les intervenants spécialisés. C'est précisément le sens de la création de notre Pôle Education-Formation-Enseignement-Culture, et nous construirons dans les années à venir, avec ces partenaires, une offre de formation élargie et diversifiée.

- 2.3 La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission

> Le Conseil d'école

Organisation

Dans l'attente des textes définitifs, le groupe de pilotage académique a validé une structure du conseil d'école telle que suit. Il est évident que celle-ci sera modifiée si elle n'était pas conforme aux dispositions qui seront préconisées dans les textes à venir, ou si ces textes ne permettraient pas de construire un conseil d'école dans lequel toutes les composantes participatives de l'ESPE soient représentées ; si tel ne pouvait être le cas, ces parties prenantes seront représentées dans les autres conseils de l'ESPE.

Le Conseil d'Ecole comprendrait 30 membres, parmi lesquels :

- 15 (soit 50%) sont des personnalités « extérieures » : 8 sont désignées par le rectorat, 7 par la présidence de l'université.
- Les 50% restants (soit 15 membres) sont des personnalités élues et se répartissent de la manière suivante dans les catégories de personnels telles que prévues par la loi :
 - * 8 enseignants/ enseignants-chercheurs (4 EC -2PR et 2 MCF- ; 4 enseignants –PRAG, PRCE, PREC) ;

* 3 Biatss ;

* 4 usagers (dont un doctorant issu des laboratoires impliqués dans l'adossement recherche des formations –voir point 4.4).

Toujours dans l'attente des textes, nous faisons par ailleurs les propositions suivantes, qui pourront être éventuellement rectifiées :

- Le corps électoral enseignant/enseignant-chercheur, Biatss et usagers est constitué de tous les personnels enseignant/enseignant-chercheur, Biatss et usagers rattachés à l'ESPE, complété, à leur demande, par les enseignants/enseignants-chercheurs effectuant au moins un tiers de leur service dans les formations de l'ESPE.

- Le directeur (la directrice) de l'ESPE désigne des directeurs (directrices) adjoint(e)s. Parmi ceux-ci, doivent être désignés, au minimum, les directeurs de chacun des départements constitutifs de l'ESPE. Ces directeurs adjoints seront invités permanents à tous les conseils centraux de l'ESPE.

- Le bureau de l'ESPE comprendra le directeur de l'ESPE, les directeurs adjoints, le ou (la) responsable administratif de l'ESPE, un représentant Biatss et un représentant étudiant.

Missions

Ses missions sont celles prévues par les dispositions réglementaires relevant du texte de loi. Il est pertinent de lui confier également une mission d'approbation de l'offre de formation, d'approbation des compositions des conseils de perfectionnement associés aux masters MEEF, et d'approbation du Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'ESPE.

> Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Organisation

Nous ne pouvons que répéter que les propositions suivantes de constitution du COSP doivent être compatibles avec les textes à venir, et seront donc revues ultérieurement.

Ce conseil comprendra au maximum 30 membres, parmi lesquels 15 membres désignés en concertation par le président de l'Université, la rectrice de l'Académie, et le directeur (trice) de l'ESPE, et 15 membres élus, 8 parmi les personnels enseignants (4) et enseignants-chercheurs (2 MCF et 2 PR), 5 parmi les usagers et 2 parmi les Biatss.

Les membres désignés seront issus des UFR de l'Université de Bourgogne impliqués dans les formations de l'ESPE, des services académiques et corps d'inspection, de l'enseignement scolaire et personnels de direction, des milieux associatifs liés à l'éducation populaire et à la culture.

Les responsables des masters de l'ESPE seront membres invités permanents du COSP, ainsi que le président du Conseil Scientifique de l'ESPE et le (les) directeur(s) du (des) laboratoire(s) de recherche rattaché(s) à l'ESPE.

Missions

Le COSP a pour mission de faire des propositions d'orientation (modification, création) des formations dans les domaines de la formation initiale et de la formation continue, et formulera des préconisations sur l'évolution des formations à destination du Conseil de l'ESPE. Il a également une mission de proposition, sollicitation, réflexion prospective, en matière de recherche en éducation, formation culture, et formulera des recommandations destinées au Conseil Scientifique de l'ESPE. Son avis sur le contrat d'objectifs et de moyens de l'ESPE sera également sollicité.

> Le conseil scientifique

Organisation

Dans l'attente de plus d'informations, nous faisons une proposition de composition du conseil scientifique. Le conseil scientifique du pôle Education Formation Enseignement Culture est composé d'environ 25 membres appartenant aux laboratoires de recherche gravitant autour du pôle et sur lesquels les formations proposées par le pôle sont adossées. Il est présidé par le directeur de l'ESPE et comprend deux membres désignés par chaque laboratoire participant aux activités de recherche de l'ESPE, deux représentants des masters 2, deux représentants des doctorants, et 4

personnalités scientifiques extérieures.

Missions

Les missions de ce conseil sont de promouvoir et développer des programmes de recherche permettant d'alimenter la formation des étudiants. Ces programmes se rapporteront aux problématiques du pôle (enseignement, éducation, formation, culture) et viseront à sa visibilité au niveau national et international.

Il a également pour mission, dans le cadre d'un BQR spécifique, de procéder à des appels d'offre sur des thématiques relatives aux missions de recherche de l'ESPE, de faire expertiser et classer les propositions reçues.

3) Le projet de l'ESPE

- **3.1** Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE)

3.1.1. Description de l'offre de formation nouvelle du département des métiers de l'enseignement et de l'éducation : les masters MEEF

L'offre de formation de l'ESPE se construira progressivement au cours des prochaines années, lorsqu'une vision meilleure sur l'attractivité renouvelée de ces formations sera disponible. Pour l'immédiat, nous avons fait le choix de partir des formations existantes. Nous pensons qu'il est important de développer dans le futur des formations plus diversifiées autour des métiers de la formation et de l'éducation, mais il s'agit d'abord de stabiliser l'ESPE dans ses relations avec l'université et le rectorat avant de lui donner un essor plus important. Dans ce contexte des perspectives à venir, nous envisageons d'ouvrir dès que possible une mention MEEF-Pratiques et ingénierie de la formation, dédiée à la formation de formateurs en particulier, et une licence Education-Formation-Enseignement-Culture.

Trois mentions MEEF sont ainsi proposées pour la rentrée 2013: MEEF-1^{er} degré (professeur des écoles), MEEF-Encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation) et MEEF-2nd degré (professeur de lycée et collège, professeur de lycée professionnel). Partant de l'existant également pour ce qui concerne les parcours au sein de la mention MEEF-2nd degré, le tableau suivant résume le panorama de l'offre de formation des masters MEEF, avec leur rattachement aux domaines de formation (ALL : art, littérature, langues, SHS : sciences de l'homme et de la société, STAPS, STS : sciences technologies santé, DEG : droit, économie, gestion), composantes et leur flux.

Pour ce qui concerne les prévisions des flux, une augmentation de 15% est anticipée sur la durée de l'accréditation pour ce qui concerne les formations du second degré, alors que celle-ci pourrait atteindre +30% pour ce qui concerne le premier degré. Dans le cas où certains parcours resteraient à petits flux, des conventions croisées de partenariats pourront être établies entre les universités de Bourgogne et de Franche Comté et les académies de Dijon et de Besançon pour mutualiser ces formations sur un seul site, tout en s'appuyant sur un réseau de stages distribués sur les deux académies.

Domaines	Mention	Parcours	Equipes pédagogiques (rattachement)	Flux actuels (M1 et M2) Prévisions flux
ALL	MEEF 2nd degré	Langues et littératures anciennes, Lettres Modernes, Sciences du langage et	Lettres (coord. ESPE)	Total actuel: 85 +15% Flux prévu: 97

		didactique du français, Professeur documentaliste		
ALL	MEEF 2nd degré	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien	Langues (coord. ESPE)	Total actuel: 100 +15% Flux prévu: 115
SHS	MEEF 2nd degré	Histoire-géo, Education musicale	Sciences Humaines (coord. ESPE)	Total actuel: 69 +15% Flux prévu: 79
ALL/SHS/ STS/	MEEF-1er degré MEEF- encadrement pédagogique	Professeur des écoles, Conseiller principal d'éducation	ESPE	Total actuel: 334 +30% Flux prévu: 410
DEG	MEEF 2nd degré	Éco-gestion, SES	Sc. Eco/gestion (coord. ESPE)	Total actuel: 24 +15% Flux prévu: 28
STS	MEEF 2nd degré	Maths, Sciences Physiques- Chimie, Technologie (SE2I)	Sciences Techniques (coord. ESPE)	Total actuel: 52 +15% Flux prévu: 59
STS	MEEF 2nd degré	SVT	SVTE (coord. ESPE)	Total actuel: 27 +15% Flux prévu: 30
STS/ SHS	MEEF 2nd degré	Activités Physiques et Sportives,	Staps (coord. ESPE)	Total actuel: 45 +15% Flux prévu: 51

Une attention particulière sera accordée aux étudiants ayant réussi le M1 mais non admis au concours. Il conviendra de s'assurer de leur motivation réelle à poursuivre dans la voie professionnelle choisie, par un entretien individuel, en s'appuyant également sur les avis des maîtres formateurs collectés pendant les périodes de stage. S'ils sont admis à poursuivre en M2, il sera nécessaire d'aménager leur formation afin de leur permettre de repasser le concours. Des stages en pratique accompagnée devront leur être également offerts. Des passerelles seront créées pour les étudiants qui ne confirment pas leur motivation à poursuivre dans les métiers de l'enseignement (par exemple, réorientation vers d'autres métiers de l'éducation ou de la formation ou de la culture auxquels préparent des masters des autres départements de l'ESPE, ou d'autres masters en sciences de l'information et de la communication).

Les maquettes des masters MEEF sont jointes à ce dossier. Tous les parcours du master mention MEEF-2nd degré sont organisés selon la même architecture, construite sur la base des 5 unités qui constituent les pièces d'un parcours intégrant formation disciplinaire, formation professionnalisante et initiation à la recherche au travers de 5 unités d'enseignement: unité disciplinaire, unité didactique, unité recherche, unité connaissance du métier, et une unité professionnalisante (incluant le stage). La maîtrise d'une langue étrangère et l'acquisition de compétences dans le domaine du numérique sont incluses dans un de ces blocs (selon les préconisations des maquettes). Le stage de M1 sera de 3 semaines et demi au total pour le master MEEF-2nd degré, il est de 4 semaines et demi pour les masters MEEF-1^{er} degré et MEEF-encadrement pédagogique. Ces stages seront organisés selon un schéma d'appropriation progressive du métier: observation, pratique accompagnée, responsabilité.

Autant que faire se peut, nous visons à l'établissement d'une culture commune des enseignants et des personnels d'éducation, allant au delà de la division entre les 3 mentions MEEF. Dans ce but, nous avons conçu un tronc commun transversal aux trois mentions, fortement appuyé sur les sciences humaines et sociales. L'initiation à la recherche et la sensibilisation à l'innovation pédagogique peuvent aussi contribuer au développement de cette culture commune.

L'université de Bourgogne a une réelle expertise fonctionnelle et technologique pour la formation à distance (service de CFOAD). Différents modules d'enseignement, et diplômes en lien avec l'ESPE sont déjà offerts par ce service : des enseignements en didactique du FLE, le C2I, le CLES, en sciences de l'éducation. L'ESPE sera encouragée à s'appuyer sur ces compétences pour développer sa formation continue, surtout en lien avec les sites éloignés, pour permettre également un accès aux master MEEF pour des étudiants ne pouvant intégrer ces formations en présentiel.

Une expertise de même importance existe au sein du service de formation continue en rapport avec les procédures de VAE. Les enseignants ou personnels de l'éducation peuvent demander à valider tout ou partie du diplôme de master MEEF. Des parcours individualisés (suivi d'UE spécifiques, mémoire, stage ...) seront proposés par l'ESPE aux candidats qui n'auront obtenu que partiellement une VAE afin d'aboutir à la certification complète.

Perspective d'évolution de l'offre de formation de la mention MEEF: Ouverture d'une mention MEEF-pratiques et ingénierie de la formation

Nous envisageons l'ouverture de cette quatrième mention à la rentrée 2015 ou 2016. Les axes qui nous semblent importants à développer dans le cadre d'une telle mention sont ceux de la formation de formateurs, de l'innovation pédagogique, de l'éducation adaptée aux publics adultes spécifiques (âgés, en réinsertion professionnelle, ...), de la formation pédagogique ouverte à des professionnels internationaux.

3.1.2. L'offre de formation du département sciences de l'éducation

Une troisième année de licence « L3 » sciences de l'éducation est proposée aux étudiants en formation initiale ou continue, en présence ou à distance. Cette licence suspendue permet aux étudiants d'intégrer un cursus en rapport avec l'éducation, la formation en troisième année avant de s'orienter dans les différents masters relevant de ces thèmes (6 masters proposés en éducation/formation à l'UB), et notamment vers les masters enseignement. Il est envisager la création d'un cycle complet de licence (L1, L2, L3) permettant d'offrir aux étudiants une formation dans ces domaines dès la sortie du secondaire. Compte tenu de la structuration du pôle proposé, cette licence pourrait être complétée par des modules se rapportant à la culture et permettant d'offrir une palette d'orientations encore plus variée aux étudiants au sortir de cette licence « Education, Formation, Enseignement, Culture », en leur proposant, outre les 6 masters en rapport avec l'éducation, l'enseignement et la formation, une orientation possible vers le master « ingénierie des métiers de la culture ». Ce socle commun que constituerait cette licence autoriserait plus facilement les passerelles envisagées entre les différents masters portés par l'ESPE.

Concernant l'offre de formation du département Sciences de l'éducation, outre la L3 sciences de l'éducation, est proposé un master « Métiers de la recherche en éducation » (M1 et M2) dont l'objectif essentiel est de former des chercheurs et des spécialistes des systèmes éducatifs. Il vise une formation de haut niveau axée sur l'économie et la sociologie de l'éducation, complétée sur le plan méthodologique et épistémologique par des cours en méthodes quantitatives et qualitatives de recherche, analyse des données, utilisation de logiciels de traitement des données afin de permettre l'évaluation de l'efficacité des politiques et programmes d'intervention en éducation. Le diplôme est fortement orienté vers une approche quantitative en lien avec la tradition de recherche jusqu'alors développée à l'IREDU, Le parcours proposé vise la production de connaissances sur la structuration des systèmes éducatifs tant au niveau international, national que local (effet établissement, effet classe, climat scolaire, lien école/quartier) et leur évaluation.

Les débouchés professionnels potentiels des étudiants titulaires du Master « métiers de la recherche en Education » ne se limitent pas à la poursuite en thèse et l'accès à l'enseignement supérieur, même si un de ses objectifs est la formation aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, le projet étant fortement adossé à la recherche. Le Master propose une formation théorique mais aussi pratique aux métiers de la recherche afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ne désirant pas réaliser un doctorat. Ces débouchés peuvent prendre la forme de

postes de chargés d'études ou chefs de projets dans les services (centraux mais aussi académiques) spécialisés dans l'évaluation et les services des ministères de l'Éducation, mais aussi dans les autres ministères qui ont en charge des activités de formation, d'insertion ainsi que dans les collectivités territoriales.

3.1.3. L'offre de formation du département "ingénierie des métiers de la formation et de la culture".

Le département « ingénierie des métiers de la formation et de la culture » offre pour sa part 3 masters, deux en éducation/formation (« pilotage des systèmes éducatifs », « conseiller consultant responsable formation ») et un se rapportant à la culture (« ingénierie des métiers de la culture »).

Le master « pilotage des systèmes éducatifs » a vocation de préparer les étudiants aux métiers de l'évaluation, du management, du pilotage et de la gestion des systèmes, des organismes ou des dispositifs d'éducation et de formation. Il s'adresse à des étudiants en situation d'emploi stable dans l'Éducation nationale (professeur des écoles, lycées et collèges, conseillers pédagogiques, formateurs pédagogiques, CPE, chefs d'établissement, inspecteurs de l'Éducation nationale ;..), du secteur associatif, des cadres des ministères de l'Éducation nationale dans des pays en développement, des enseignants détachés dans des projets éducatifs à l'Étranger. Ce master leur permet d'obtenir des évolutions de carrière positives par des promotions. Il s'adresse ensuite à des étudiants en formation initiale possédant pour leur grande majorité une L3 en Sciences de l'Éducation. Pour cette population, le master leur permet d'obtenir des emplois de chargés d'études, de responsables de projets dans le secteur éducatif (dans des associations, des collectivités locales, des organismes internationaux), d'experts (dans des projets éducatifs dans les pays en développement). Ce master est proposé en présence ou à distance, en formation initiale ou continue.

L'objectif du master « conseiller consultant, responsable formation » est de fournir les connaissances de base pour préparer les étudiants à l'exercice des métiers notamment de la formation. Les enseignements assurés se proposent de doter les étudiants d'une culture minimum en formation de telle sorte que la notion de « tout au long de la vie » ait un sens. L'identification des emplois exercés « de conseiller, consultant et responsable formation » a permis de donner un intitulé à cette spécialité de master. Que ce soit par une présence croissante d'adultes en formation continue, que ce soit par les témoignages de professionnels participants au jury d'examen ou ceux d'anciens étudiants ou encore que ce soit par les demandes de VAE, le master CCRF offre un cursus qui répond à un besoin manifesté par les entreprises, les institutions, les individus en emploi... Les objectifs de la formation sont de doter les étudiants d'une double démarche : être capables de répondre à une commande professionnelle dans le champs de la formation, être capables de justifier le choix et l'usage des concepts et références théoriques mobilisée pour répondre à cette commande.

Des cours communs entre ce master, le master « pilotage des systèmes éducatifs », le master « recherche en éducation » et le master « ingénierie des métiers de la culture » existent ; ils pourront dans le cadre de l'ESPE être renforcés, de façon à accroître la culture commune des étudiants du pôle.

Le master « ingénierie des métiers de la culture » est le troisième master porté par le département « ingénierie des métiers de la culture et de l'éducation ». L'objectif de ce master est de préparer dans les domaines de la culture, en formation initiale comme en formation continue des administrateurs, des gestionnaires, des médiateurs de projets culturels. Les métiers exercés dans ces domaines ont beaucoup évolué depuis 2 décennies. On observe notamment l'utilisation de plus en plus fréquente de compétences techniques et professionnelles spécifiques. Cette évolution rend nécessaire une pluridisciplinarité, alliant les connaissances juridiques, gestionnaires, sociologiques, historiques, éducatives, esthétiques. L'objectif de la formation est d'une part d'organiser l'acquisition de ces savoirs, d'autre part d'assurer leur transformation en savoirs faire par l'expérimentation et la confrontation au terrain. C'est pourquoi il est fait appel aux professionnels pour présenter leurs expériences, aux visites in situ, et qu'il est porté une attention très particulière au stage avec un double tutorat académique et professionnel.

Ce master par sa configuration et ses objectifs est proche du master « Conseiller consultant responsable formation ». Cela permettra des ponts entre les deux et des passerelles facilitées pour les étudiants qui souhaiteraient se réorienter en cours de master.

3.1.4. L'offre de formation du département "innovations pédagogiques et évaluation des enseignements"

Le département « Innovations pédagogiques et évaluation des enseignements- CIPE », n'a pas vocation à proposer une offre de formation initiale. C'est un département de soutien et d'appui aux enseignants ou futurs enseignants, du primaire au supérieur. Dans le domaine du supérieur notamment, ce département a une véritable spécificité en terme d'innovations pédagogiques. Il contribue largement à la formation professionnelle continue des enseignants chercheurs de l'UB par une offre de formation importante en volume horaire, et variée au niveau des problématiques de formation proposées (gestion des conflits avec les étudiants, préparer, animer, évaluer un cours, dynamiser les apprentissages en amphi, la pédagogie par projet, triche et plagiat, les questions pédagogiques à se poser face à l'évolution du public étudiants, gérer et anticiper les comportements inappropriés des étudiants, faire participer 30, 80, 100 étudiants en amphithéâtre, ...). Au niveau national comme international, d'autres universités (Université de Franche Comté, de Toulouse, de Lausanne,...) font aujourd'hui appel au CIPE pour dispenser ces formations. L'Université de Bourgogne a toujours démontré sa volonté forte de soutenir ces formations en pédagogie universitaire, par la création du CIPE en 2004, et par l'instauration cette année d'une prime se rapportant à la pédagogie des enseignants du supérieur. C'est pourquoi, il pourra être envisagé dans le cadre de la création de l'ESPE, la création d'un diplôme (DU de pédagogie universitaire par exemple) qui permette une meilleure lisibilité de cette offre de formation si spécifique à l'UB et qui en constitue un avantage comparatif important face aux autres universités françaises. Ce département, dont les missions seront transversales et impacteront l'ensemble des enseignants regroupés dans l'ESPE, devra au fil du temps être renforcé de façon à permettre aux enseignants des différents niveaux du système éducatif de bénéficier de son expertise et de son soutien.

- **3.2** Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

La réussite de la mission première confiée aux ESPE (former aux métiers du professorat et de l'éducation) passe sans aucun doute par la réussite de l'établissement d'un véritable continuum de formation allant de la licence, puis master puis doctorat et/ou formation continue.

La découverte du monde professionnel des écoles, collèges, lycées, doit se faire au niveau licence de façon à ce que le choix professionnel de l'étudiant entrant en master mention MEEF soit fondé sur une motivation certaine.

Pour l'immédiat, nous prendrons appui sur les unités existantes de pré-professionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation, qui se déroulent sur deux ans (L1 et L2 ou L2 et L3 selon les filières) et comportent chacune un stage d'observation (1 semaine chaque année) en milieu scolaire, éducatif spécialisé, ou en formation d'adultes, ainsi que différents modules d'enseignement liés aux problématiques éducatives et de formation. Une perspective de « spécialisation » progressive est adoptée entre la première et seconde année de pré-professionnalisation de façon à amener l'étudiant à préciser son projet professionnel. Dans la perspective du prochain contrat d'habilitation des maquettes, ces unités de pré-professionnalisation de licence seront repensées pour mieux asseoir ce continuum de formation, et intégrer des modules de pré-professionnalisation dans toutes les filières disciplinaires.

Un projet de licence Education-Formation-Enseignement-Culture est en cours de construction, né de la volonté de réunir autour d'un projet commun les spécialistes des 4 spécificités du pôle éducation, formation, enseignement, culture. La licence qui verra le jour répondra à une demande réitérée de la part des bacheliers désirant s'orienter vers une formation s'intéressant à ces « pôles » dès la première année d'université. Elle propose une relecture du parcours de formation des professionnels du secteur pour maximiser la réussite des étudiants dans un contexte réglementaire qui exige la hausse de leur qualification universitaire (type « masterisation »). Elle vise à optimiser l'insertion professionnelle et la réussite d'étudiants issus des filières générales mais aussi technologiques et professionnelles dont les effectifs sont croissants.

Dans cette licence, une différenciation progressive sera mise en place en L2 puis en L3 avec l'organisation de deux parcours : l'un vers l'éducation, la formation, la culture, l'autre vers l'enseignement, ceci afin de répondre aux divers projets professionnels des publics accueillis provenant de diverses filières générales, technologiques, professionnelles. L'introduction d'une dimension pré-professionnalisante sous la forme de stages obligatoires dans des champs

professionnels divers sur les trois années de la licence devrait permettre aux étudiants de mettre davantage en adéquation leurs attentes, leurs représentations avec la réalité des terrains observés et donc affiner leur projet professionnel. Les enseignants des composantes de l'ESPE interviendront sur l'ensemble des 3 années.

Cette licence pourrait également être ouverte « à distance » via le Centre de Formation Ouverte et A Distance (CFOAD). Compte tenu de la spécificité du public (professionnels d'autres secteurs, étudiants étrangers,...), seule la troisième année pourrait être proposée après validation d'un DU regroupant les enseignements fondamentaux de la L1 et de la L2.

- **3.3** Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE³, suivi du dispositif...

L'information relative au dispositif EAP a tout d'abord été centrée sur les UFR, puis a diffusé ensuite sur toute l'université, par l'intermédiaire de son site et par le biais de UB-Link, le réseau social étudiants de l'UB. Un travail de collaboration étroit s'est établi entre le rectorat et l'université afin de lancer le dispositif. Une commission académique est chargée du recrutement des étudiants et de leur affectation.

Un tutorat est mis en place par l'Académie de Dijon, en la personne d'un professeur volontaire, au plus près du terrain d'exercice de l'EAP. De même, l'académie de Dijon mettra en place une formation d'adaptation à l'emploi. La durée moyenne hebdomadaire du contrat est de 12 heures. Il est très vite apparu indispensable, afin d'encadrer au mieux les étudiants, de créer un réseau entre le rectorat, les responsables et tuteurs au sein de l'établissement d'affectation de l'étudiant et les responsables de formation à l'université. Ceci a permis d'adapter le dispositif avec une grande souplesse, libérant notamment les semaines d'examen de toute charge horaire.

Les missions confiées en école ou établissement sont les suivantes :

- observation active d'enseignements, participation à la vie scolaire et aux travaux des équipes pédagogiques ;
- accompagnement des activités complémentaires (1er degré) et de l'accompagnement personnalisé, des activités péri-éducatives ;
- soutien, aide aux élèves ;
- séquences d'enseignement en pratique accompagnée ;
- participation à l'évaluation d'activités.

Le dispositif EAP a vocation à trouver sa place dans un continuum de formation allant de L2 à M1. L'ESPE a, pour sa part, vocation à accompagner la formation des étudiants sous statut EAP en l'articulant aux formations L2, L3, M1 suivies. Le dispositif des EAP sera nécessairement relié à celui de préprofessionnalisation en L2 et L3 notamment, et des rencontres avec le rectorat permettront également de le relier aux stages effectués en M1.

Une adaptation du temps de travail (Académie de Dijon) et de la formation (ESPE) est prévue pour permettre la préparation et la passation des épreuves du concours visé.

Les liens avec l'ESPE peuvent être renforcés en accueillant de façon systématique les tuteurs des étudiants insérés dans le dispositif EAP en formation continue.

- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

Situation actuelle de la formation continue 1^{er} degré :

La formation continue des enseignants du premier degré se décline selon les modalités suivantes :

³ Etablissement public local d'enseignement

- 18h incluses dans l'obligation réglementaire de service des enseignants dites « animations pédagogiques », hors temps d'enseignement et sous la responsabilité des directions des services départementaux de l'Education nationale (niveau départemental et de circonscription) ;
- 36 semaines de formation continue au cours de la carrière, mises en œuvre dans le cadre de stages départementaux avec participation pour partie des IUFM (300 heures heures TD sous convention Rectorat/UB) et pour partie par les DSDEN (évaluation 3000 heures).
La participation de l'IUFM à la formation continue est la variable d'ajustement de la balance des apports d'une part, des PEMF, à la formation initiale des futurs enseignants, et d'autre part, des apports des professeurs d'IUFM aux formations continue et spécialisée. Elle est liée à la concomitance du remplacement des enseignants titulaires par les étudiants M2 en stage responsabilité.

Place de la formation continue 1^{er} degré dans l'ESPE Bourgogne :

Périmètre d'intervention préalable :

La formation continue des enseignants se déclinera selon les mêmes modèles que ci-dessus avec les précisions suivantes inscrites dans la circulaire 2013-019 du 04/02/2013 :

- décomposition des 18H00 incluses dans l'obligation réglementaire de service en 9H00 d'animation pédagogique sous la responsabilité des inspecteurs de circonscription et 9H00 en actions de formation continue pour tout ou partie consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques ;
- selon les possibilités liées au remplacement des maîtres par les titulaires remplaçants, mise en place d'un plan départemental de formation continue répondant aux priorités nationales définies annuellement et aux besoins du terrain repérés par les équipes de circonscription. Il n'y a pas, dans la maquette MEEF, de concomitance possible entre les mi-temps d'enseignement des M2 et le départ en stage de formation continue des titulaires ;
- Mise en place, dans le cadre d'un continuum de formation licence-master- néotitulaires, d'un accompagnement d'entrée dans le métier ;
- Développement de la formation de formateurs.

La quantification des ressources de formateurs comprenant les professeurs des écoles, maîtres-formateurs, les conseillers pédagogiques, les inspecteurs de circonscription, les enseignants du département des métiers de l'enseignement et de l'éducation de l'ESPE Bourgogne se fera dans le cadre de la préparation des conventions Rectorat/ Université de Bourgogne afin de conduire une montée en charge progressive de la maîtrise d'œuvre de la formation continue par l'ESPE Bourgogne. Excepté l'animation pédagogique permettant l'accompagnement des politiques éducatives par l'Etat employeur, l'ESPE a vocation à prendre en charge l'ensemble de la formation à échéance de quatre ans en prenant appui pour 20 à 30 % sur les ressources des DSDEN.

Le tableau ci-après vise à situer la formation continue des enseignants du premier degré dans le périmètre de l'ESPE Bourgogne en tenant compte de sa composition initiale selon quatre départements composant l'ESPE et des priorités définies conjointement par la Rectrice et le Président de l'Université de Bourgogne, à savoir : adossement à la recherche, développement des ressources numériques pour se former et enseigner, appui sur les quatre départements pour développer le contexte systémique de formation.

Formation continue 1er degré	Appui sur les 4 départements de l'ESPE: - métiers de l'enseignement et de l'éducation ; - métiers de la formation et de la culture ; - innovations pédagogiques et évaluation ; - sciences de l'éducation.	Adossement à la recherche laboratoires voir 4.4	Développement des ressources numériques pour se former et enseigner
Formation de formateurs	Développer le rôle moteur des formateurs dans l'impulsion des pratiques innovantes et expérimentales. Permettre aux formateurs de poursuivre des parcours	Travaux en équipe laboratoires/ formateurs pour le développement de pratiques innovantes sur le terrain et analyse permettant la diffusion et l'appropriation	Développement de parcours type « pairform@nce » au niveau concepteurs.

	qualifiants (master ingénierie de la formation...)	par les enseignants	
Accompagnement des néo-titulaires	Permettre aux nouveaux entrants dans le métier de puiser les ressources nécessaires à la compréhension et la maîtrise des compétences professionnelles	Donner aux néo-titulaires des clés pour comprendre les enjeux d'une appropriation de la démarche d'innovation tout au long de leur carrière.	Inscrire les usages des TICE dans les pratiques de conception et de mise en œuvre de la classe. Utiliser les parcours de formation à distance pour résoudre les premiers problèmes professionnels rencontrés.
Formations didactiques des titulaires	Permettre aux titulaires en formation d'appréhender globalement et de façon systémique les problèmes didactiques auxquels ils sont confrontés par l'apport pluridisciplinaire et global offert par les 4 départements.	Confronter les enseignants à des modalités de recherche et les aider à établir les liens entre recherche et pratique quotidienne.	Permettre au plus grand nombre de titulaires, d'une part de se former et s'auto-former en utilisant les outils TICE et, d'autre part, élargir leurs compétences pour l'usage des TICE dans leur enseignement. Mettre à profit les temps de formation et les temps intermédiaires pour développer les parcours de type « pairform@nce ».
Formations de terrain 9h00	Disposer d'apports enrichis et ouverts au monde de la culture, des systèmes éducatifs...	Disposer d'outils de mutualisation permettant une première approche de la démarche d'innovation.	Utiliser et s'approprier les parcours de type « pairform@nce ».

Paragraphe à recevoir du rectorat pour le 2nd degré.

L'ESPE a pour mission d'inscrire la formation continue des futurs professeurs et enseignants du primaire au supérieur dans une démarche de recherche-action, en procédant par questionnements et investigations émanant du « terrain ». L'ESPE prendra appui sur son département « Innovations pédagogiques et évaluations des enseignements » pour ces actions. De fait, ce département aide à l'amélioration des situations d'enseignement et d'apprentissage. C'est un lieu d'accompagnement, de conseil, de formation et de ressources pour tous les personnels ayant une charge d'enseignement. Des compétences et des ressources sont mises à la disposition des enseignants pour analyser et modifier leurs pratiques d'enseignement au niveau du supérieur.

Dans une perspective similaire, l'ESPE prendra appui sur des structures externes comme le CAPE (Collectif des associations partenaires de l'école publique) pour construire une offre de formation continue concernant le périscolaire entre autre.

L'ESPE développera également des actions de formation continue disciplinaire, afin de conforter la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré et de leur permettre d'évoluer dans leurs connaissances et de s'adapter aux changements éventuels de programmes scolaires. Une remise à niveau est aussi indispensable pour tous les secteurs disciplinaires connaissant de fortes évolutions techniques ou fondamentales sur des échelles de temps rapprochées.

- Formation des enseignants et enseignants-chercheurs du supérieur

Deux structures de l'Université de Bourgogne ont développé des compétences et savoir-faire liés à la formation des enseignants et enseignants-chercheurs du supérieur : le CIPE et le service de formation des personnels.

Le CIPE est une structure tout à fait originale dans le paysage universitaire, et son importance dans le cadre de l'ESPE a motivé la décision de l'Université de Bourgogne d'en faire un département à part entière de la future ESPE. Elle a pour mission l'évaluation des enseignements par les étudiants (voir point 3.8) et l'accompagnement pédagogique des enseignants, en offrant des formations à la pédagogie universitaire et un soutien pour favoriser l'innovation pédagogique. Ces actions en direction de l'évaluation et de l'innovation pédagogique s'accompagnent d'une dimension de recherche, faisant de ce centre un centre proprement universitaire. Trois types d'ateliers sont proposés par le CIPE :

- des ateliers visant à découvrir une problématique et envisager des pistes de réflexion et d'action (par exemple, « la pédagogie par projets », « les cartes conceptuelles »...);
- des ateliers visant à connaître des outils ou méthodes (par exemple, « les QCM pour

évaluer les apprentissages », « enrichir sa pédagogie grâce au numérique », « anticiper et gérer les comportements inappropriés d'étudiants », ...) ;

- des ateliers visant à travailler en profondeur sur les pratiques (par exemple, « enseigner à l'université »..).

Le service de formation des personnels propose également un catalogue de formations destinées aux enseignants de l'université. Certaines visent les personnels nouvellement recrutés (« connaissance de l'université »), d'autres les enseignants en général (« créer des ressources pédagogiques multimédias », « utiliser la plateforme d'enseignement en ligne », « enseigner en visio-conférence ou en web-conférence », « vulgariser un sujet de recherche », ...).

Ces services fonctionnent bien, s'inscrivent dans une démarche d'auto-évaluation, et entretiennent des liens étroits avec le personnel enseignant en poste.

- **3.5** l'organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

L'établissement, en association avec le rectorat, a les capacités structurelles et fonctionnelles de répondre au cahier des charges fixé aux ESPE. Une expérience de collaboration étroite existe déjà, des réseaux de stage et de formateurs sont constitués, des initiatives en termes de pédagogie innovante ont déjà été amorcées.

En regard de l'organisation territoriale proprement dite, l'ESPE de Bourgogne se distribue sur 5 sites territoriaux (Auxerre, Chalon sur Saône, Dijon, Mâcon et Nevers), très éloignés les uns des autres et présentant de grandes disparités. C'est un véritable challenge pour cette école que de maintenir une formation de qualité sur l'ensemble de ces sites. Pourtant, l'Université a une obligation de service public au plus proche de tous, et il est certain que nombre d'étudiants ne peuvent envisager de se déplacer pour poursuivre des études hors du domicile parental. De plus, les besoins importants en termes de recrutement de professeurs des écoles dans certains territoires rendent nécessaire une présence locale de l'ESPE. Il s'agira de trouver des solutions originales pour conforter ces sites, et si possible, les différencier « intelligemment ». Leur confier des missions de formation continue peut constituer une stratégie pour stabiliser la présence de l'ESPE dans ces territoires.

Il faut souligner que cette problématique des sites territoriaux est fortement incitative pour que se développent au sein de l'ESPE des pratiques pédagogiques nouvelles, basées sur l'enseignement à distance, l'utilisation des TICE dans l'enseignement. Nous chercherons à valoriser ces modalités d'enseignement et éviterons autant que faire se peut, le déplacement d'enseignants ou enseignants-chercheurs sur le territoire.

Si l'on confronte notre offre de formation à la carte nationale des formations, nous soulignerons que l'ESPE de Bourgogne assure 4 formations à petit flux, et qui ne sont pas fréquentes sur le territoire national : en rapport avec les langues, les formations en allemand et en italien, en rapport avec le domaine des sciences humaines, la formation en éducation musicale, et enfin en lien avec le domaine des sciences, technologies, santé, la formation en S2I –sciences industrielles de l'ingénieur. L'adossement recherche de ces formations est satisfaisant, même s'il doit être cherché en dehors du domaine de l'éducation ou de la formation. Leur présence peut contribuer en partie à la caractérisation de l'école. Comme déjà souligné, c'est en concertation directe avec l'ESPE de Franche-Comté que s'élaborera la carte des formations à petit flux sur le territoire rassemblant les deux régions. Le même travail pourra évidemment être conduit à l'échelle nationale au sein d'un réseau liant toutes les ESPE.

Concernant l'offre de formation des autres départements de l'ESPE (sciences de l'éducation-recherche en éducation, ingénierie des métiers de la formation et de la culture notamment), deux masters (métiers de la recherche en éducation, pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs) sont proposés à distance pour les salariés ou les personnes empêchées ou éloignées géographiquement de l'UB. Cette offre à distance permet d'assurer à ces formations un rayonnement national voire international en captant des étudiants répartis sur 3 continents (Europe, Amérique du Sud, Afrique).

- 3.6 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Actuellement, toutes les formations de la L1 à la L3 incluent des heures de langue obligatoires. En complément de ces heures, un DU CLES anglais niveau B2 a été introduit au niveau licence afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'obtenir une certification en langues. Cette formation

comprend des cours en laboratoire multimedia et des cours en autoformation. L'ouverture d'un même DU en allemand est prévue à la rentrée 2013.

L'université de Bourgogne a pour projet de mettre en place en quelques années une certification en langues niveau B2 obligatoire pour tous les étudiants de licence. Les étudiants passeront un test d'anglais au début de leur L1 et seront répartis dès la L2 par niveaux dans des groupes de langues, principalement l'anglais, mais possiblement à terme, en d'autres langues étrangères. Une certification B2, voire C1 pour les meilleurs étudiants, sera organisée en fin de L3.

Un enseignement en langues étrangères est évidemment maintenu au niveau master, afin de permettre un approfondissement en langue de spécialité pour les étudiants qui auront obtenu leur certification B2 en licence, ou pour permettre à d'autres d'obtenir ce niveau de certification.

Cette politique ambitieuse en langues nécessitera la création d'une médiathèque capable de produire et de gérer les ressources multimédia nécessaires. C'est l'ambition du projet de Learning Center auquel travaille actuellement l'Université, et qui associera création, gestion et diffusion de contenus multimédia, en particulier dans le domaine des langues. Plusieurs années seront nécessaires pour la mettre en place.

- 3.7 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

L'Université de Bourgogne est habilitée comme organisme certificateur pour la délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 "Enseignant" (C2i2e) depuis l'année 2011-2012 jusqu'au 1er janvier 2017.

En attendant de conduire une réflexion plus approfondie à ce sujet, nous pouvons rapporter la situation actuelle en matière d'usage des outils numériques. La formation au C2i2e est actuellement intégrée dans toutes les maquettes des masters enseignement (24htd réparties entre M1 et M2) et articulée avec les stages et les enseignements de didactique disciplinaire. La certification est assurée par les formateurs TICE de l'actuel IUFM, et s'effectue sous la forme d'un tutorat tout au long du cursus de master par validation progressive des différentes compétences du référentiel. Elle s'appuie sur la réalisation, par les étudiants, d'un portfolio personnel présentant les différentes activités réalisées notamment au cours des stages.

Depuis septembre 2011, l'IUFM a également mis en place un DU C2i2e selon les mêmes modalités pédagogiques, ouvert aux étudiants se présentant aux concours de l'enseignement n'étant pas inscrits dans un master enseignement ou déjà titulaires d'un master ainsi qu'aux enseignants titulaires et aux formateurs de l'Académie (105 inscrits en 2012-13). Depuis la rentrée 2012, en partenariat avec le Rectorat, ce DU a été adapté (notamment sous forme de formation à distance) pour être proposé aux professeurs stagiaires de l'Académie non encore titulaires de ce certificat et devant le valider pour être titularisés. L'ESPE Bourgogne pourra donc s'appuyer sur ces dispositifs existants pour intégrer la formation aux usages du numérique dans le nouveau dispositif de formation à compter de la rentrée 2013.

Cette évolution des pratiques se renforcera très fortement dans les prochaines années. L'université de Bourgogne a fait, dans le cadre de sa réorganisation en cours, du Numérique, une priorité. La création d'un Pôle Numérique, rassemblant autour de cet enjeu de mutation pédagogique, la Direction des Systèmes d'Information, le CFOAD (Centre de Formation Ouverte À Distance) et le CREM (Centre de Ressources Multimédia), va structurer la démarche engagée autour d'un Schéma de Développement du Numérique. Cet outil au service des composantes, dont la future ESPE, a déjà des applications concrètes en phase de réalisation : est ainsi engagée la création d'un Data Center, base de données et de calcul mutualisée, ouverte sur l'extérieur ; est également en cours de réflexion la construction d'un Learning Center, véritable espace d'apprentissage innovant.

[Paragraphe à recevoir du rectorat.](#)

- 3.8 les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

L'université de Bourgogne dispose d'un centre compétent et reconnu pour mettre en place et réaliser les évaluations des enseignements : le CIPE. Ce centre est un lieu d'accompagnement, de conseil, de formation et de ressources pour tous les personnels ayant une charge d'enseignement. Il est articulé autour de deux axes étroitement coordonnés : l'axe innovation pédagogique et l'axe

évaluation des enseignements par les étudiants. Il est également important de souligner qu'une activité de recherche se développe également sur la base de ces actions d'innovation et d'évaluation. Le CIPE travaille en étroite concertation avec chaque responsable de formation pour la mise en place de cette évaluation selon les principes énoncés ci-dessous :

- Accompagnements méthodologiques pour la construction d'un dispositif d'évaluation ou l'aménagement d'un dispositif existant. Chaque formation construit ainsi son dispositif d'évaluation des enseignements : choix des questions, choix de la nature de l'enquête (annuelle ou semestrielle), choix du type d'enquête (enquête papier ou en ligne), choix de la date des enquêtes auprès des étudiants et choix concernant la diffusion des résultats.
- Réalisation des enquêtes auprès des étudiants;
- Prise en charge des aspects logistiques et techniques (production, administration et saisie des questionnaires, enquêtes en ligne, réalisation d'entretiens qualitatifs) ;
- Réalisation des traitements statistiques, production de tableaux de résultats (indicateurs et graphiques) ;
- Rapport synthétique concernant l'ensemble des résultats pour les responsables des formations si ce principe a été retenu dans le protocole d'évaluation. La diffusion des résultats des évaluations fait l'objet d'une convention entre chacune des équipes pédagogiques et le CIPE.

En matière d'évaluation des enseignements, le CIPE a adopté une démarche dans laquelle l'évaluation contribue et vise au développement professionnel des enseignants-chercheurs. Les résultats des évaluations doivent ainsi permettre l'évolution des pratiques enseignantes et des dispositifs pédagogiques, au travers d'un accompagnement individualisé mis en place par le CIPE.

Le CIPE évalue obligatoirement l'ensemble des formations de l'université selon une programmation pluriannuelle (les masters enseignement avaient toutefois été exclus de ce dispositif, l'ex-IUFM ayant mis en place des procédures internes d'évaluation des formations qu'il dispensait). Dans la perspective de l'ESPE, le CIPE coordonnera son intervention avec les pratiques en place dans l'ex-IUFM, et capitalisera ainsi avec un savoir-faire existant.

- 3.9 les modalités d'évaluation des étudiants

Toutes les mentions MEEF et leurs parcours (éventuels) ont opté pour une modalité de contrôle continu pour le niveau M2 de la formation.

La mention MEEF-encadrement pédagogique a opté pour une modalité d'évaluation en CC pour le niveau M1 également. Ce choix résulte d'une analyse du public habituel de cette mention (environ 2/3 de salariés) et des conditions de réussite à la formation (le contrôle continu permettant à l'étudiant de se situer plus rapidement).

Dans les deux autres mentions, la formule 'contrôle continu' est également utilisée chaque fois que pédagogiquement possible. Quelques contrôles terminaux ont toutefois été conservés en M1, surtout pour les UE disciplinaires.

- 3.10 les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Pas clair ce qui est attendu ici. Le rectorat doit se renseigner et écrire éventuellement un paragraphe.

Commentaire

4) Organisation de la mission de coordination

- **4.1** Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.

A l'image des groupes de travail mis en place actuellement pour définir les futures maquettes de formation de l'ESPE, les équipes pédagogiques et de formation incluent :

- des enseignants-chercheurs ou enseignants de l'ESPE
- des enseignants-chercheurs des autres composantes impliquées (actuelles UFR et laboratoires associés)
- des enseignants du 1^{er} ou 2nd degré en service partagé ou en exercice dans les établissements scolaires ou circonscriptions (PEMF, maîtres formateurs 2nd degré, CPE, chefs d'établissement...), des personnels des corps d'inspection.

Ces trois catégories de personnels sont présentes dans les conseils de perfectionnement, aux côtés des usagers. Ce sont ces conseils de perfectionnement qui auront force de proposition pour faire évoluer les contenus pédagogiques (voir la maquette générale des 3 mentions).

Le master mention MEEF-2nd degré est codirigé par un binôme « ESPE-UFR », comme chaque parcours des masters mention MEEF-2nd degré est également codirigé par un binôme « personnel des actuelles UFR/personnel de l'ESPE ». Une coopération étroite, y compris avec les services académiques, est prévue de façon à assurer l'intégration entre formation disciplinaire et formation pratique, tout en intégrant les préoccupations de l'employeur. Le responsable « disciplinaire » (actuelles UFR) doit pouvoir être en relation directe avec les maîtres formateurs encadrant les stages des étudiants. Cette intégration est nécessaire à la réussite de la professionnalisation du mémoire de recherche.

Pour ce qui concerne les masters mention MEEF-1^{er} degré et MEEF-encadrement éducatif, les directions sont confiées à des personnels de l'ESPE issus du département des métiers de l'enseignement (voir maquettes). Ces pilotages se déclineront sur les 5 sites d'implantation du master MEEF-1^{er} degré, et une structure de coordination sera mise en place au sein de l'ESPE.

La contribution des personnels « praticiens et professionnels de terrain » est à hauteur d'au moins 20% à 30% de la formation au niveau M2, comme il se doit dans les masters professionnels.

- **4.2** Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE⁴

Pour ce qui concerne les interactions entre ESPE, rectorat, services académiques et EPLE, celles-ci seront de différents ordres:

- liées à la gouvernance, via les représentations au sein du CE et du COSP ;
- liées au pilotage des formations, via les représentations au sein des conseils de perfectionnement ;
- liées aux formations mêmes, via la participation directe à l'enseignement et à l'encadrement des stages.

Pour ce qui concerne les interactions entre ESPE et services communs de l'université, comme figuré dans notre schéma présentant le projet globalement (voir 2.2), celles-ci seront régulières avec plusieurs services. Nous pouvons rappeler les principaux services concernés et en quoi peuvent consister ces interactions (2.2) :

Service d'information et d'orientation (SIO), Plateforme d'insertion professionnelle (PFIP) : aide relative aux procédures d'orientation et de suivi d'insertion, en particulier pour les étudiants non admis aux concours ;

Service de Formation continue (SUFDOB) : en lien avec des actions spécifiques de formation continue, et également en lien avec les compétences de ce service en matière de procédures de

⁴ Etablissement Public Local d'Enseignement

VAE.

Centre de formation ouverte à distance (CFOAD) : s'appuyer sur ce service pour accroître le nombre de formations ouvertes à distance, en particulier dans le cadre de la formation continue des enseignants ;

Centre d'innovation pédagogique et l'innovation (CIPE) : Ce centre a développé des compétences et savoir-faire tout à fait appréciable en matière d'accompagnement pédagogique, d'évaluation des formations, de formations des enseignants-chercheurs. Il devra être un partenaire privilégié de l'ESPE qui pourra lui déléguer certaines missions ;

Service de Formation des personnels : service ayant mis au point des formations spécifiques aux enseignants-chercheurs et enseignants du supérieur et auquel l'ESPE pourra également déléguer une partie de sa mission en la matière ;

Service des Relations Internationales : favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants, accroître les offres de stage à l'étranger surtout pour les étudiants inscrits dans les parcours langues.

Mission Culture Scientifique, Expérimentarium : des liens avec l'ESPE pourront être développés afin de mettre en valeur et ouvrir sur la cité les recherches conduites en éducation et formation ;

- **4.3** Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)

Un outil important de la coordination (supervision, évaluation) repose sur les conseils de perfectionnement. Nous avons déjà évoqué leur constitution et leurs missions. Les statistiques fournies chaque année par l'Observatoire de l'Etudiant en termes de flux, de taux de réussite, de mobilité entrante et sortante, etc... constitueront des outils appréciables pour piloter les formations.

L'université de Bourgogne met en place un pôle Qualité au sein des services centraux. Ce projet politique répond à la nécessité de renforcer la culture Qualité de l'établissement et sa gouvernance en « mode projet ».

Le Système de Management Qualité a bien sûr pour objectif premier d'améliorer l'organisation et la gestion des services et composantes. Il a l'ambition de développer des dispositifs d'auto-évaluation et d'amélioration continue. Il est prévu qu'il fasse l'objet d'une reconnaissance officielle de type certification (partielle ou globale).

S'agissant de l'ESPE, cette organisation Qualité permettra plus spécifiquement d'accompagner le développement de l'école dans le respect des exigences du cahier des charges pour l'accréditation, de répondre aux attentes du référentiel des compétences professionnelles, de mettre en place des actions d'évaluation des enseignements par les étudiants, de faire évoluer en conséquence les dispositifs pédagogiques et créer des méthodes innovantes.

- **4.4** Lien avec la recherche (en quoi l'ESPE est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPE permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)

L'Université de Bourgogne porte une véritable ambition de construire une ESPE adossée à la recherche, qu'elle soit en éducation-formation ou disciplinaire. La recherche constitue un des leviers puissants d'universitarisation de la formation des futurs enseignants et des personnels de l'éducation.

Dans la configuration envisagée, l'ESPE est clairement un acteur de la production de connaissances relatives à la formation, aux apprentissages et à l'éducation. De nombreux chercheurs sont impliqués dans ces domaines de recherche (une trentaine dans l'actuel IUFM, 5 au département sciences de l'éducation, 3 au département métiers de la formation, 2 au département Innovation pédagogique). Ces chercheurs sont répartis dans différents laboratoires de l'UB (IREDU, LEAD, CIMEOS, SPMS, TIL, CPTC, CGC, CSGA -Centre des sciences du goût et de l'alimentation-) avec lesquels des liens particulièrement étroits seront entretenus. D'autres instituts (EDUTER, composante d'AgroSup Dijon, et qui conduit des recherches diverses dans le champ de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion, l'institut international Jacotot travaillant sur la formation professionnelle des formateurs) pourront fournir à l'ESPE une expertise particulièrement intéressante dans les domaines de la formation d'adultes et de la professionnalisation. La présence du CEREQ (centre d'études et de recherche sur les qualifications)

à l'Université de Bourgogne permet de renforcer l'orientation thématique sur les relations formation/emplois.

La proposition forte de l'établissement est d'inciter l'IREDU à se rattacher directement à l'ESPE, et de devenir un laboratoire phare de recherche en éducation et formation. L'Université de Bourgogne accompagnera ce laboratoire pour assurer au mieux cette mission importante.

Les thématiques principales qui sont développées par le vivier d'acteurs impliqués dans la recherche sur l'éducation et la formation sur le site bourguignon couvrent un champ varié de questions:

- efficacité interne de l'éducation, construction des compétences cognitives et non cognitives dans les systèmes de formation et réussite scolaire (IREDU).

Références récentes:

Morlaix S. (2010). Assessing pupils' skills: Implications for research in education. *Journal of Curriculum Studies*, 42, 3, 395-409.

Morlaix S., & Suchaut B. (2012). Les déterminants sociaux, scolaires et cognitifs de la réussite en première année universitaire. *Revue française de pédagogie*, 180.

Négro I., & Genelot S. (2012). The role of language skills in learning to read: The case of bilingualism in French overseas departments. *Applied Psycholinguistics*, 33, 4, 799-828.

- efficacité externe de l'éducation (réussite à l'insertion des diplômés du supérieur); équité à l'école ; évaluation des politiques éducatives (IREDU, CEREQ, LEG)

Références récentes:

Giret J.-F. (2011). Does vocational training help transition from university to work ?. *European Journal of Education*, 46, 2, 244-256

Lassibile G., & Navarro Gomez M.-L. (2011). How long does it take to earn a higher education degree in Spain ? *Research in Higher Education*, 52, 1, 63-80.

Meuret D. & Lambert M. (2012). La dégradation de l'équité de l'école française dans les années 2000. *Revue française de pédagogie*, 177, 85-100.

Murdoch J., Kamanzi C., & Doray P. (2011). The influence of PISA scores, schooling and social factors on pathways to and within higher education in Canada. *Irish Educational studies*, 30, 2, 211-230.

- étude des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, calculer) ; étude des facteurs affectant ces apprentissages (attention, contrôle exécutif, mémoire de travail) ; études des processus d'apprentissage inconscient (LEAD-CNRS)

Références récentes

Corbin, L., & Camos, V. (2011). Improvement of Working Memory performance by Training is not Transferable. *Europe's Journal of Psychology*, 2(7), 279-294.

Vinter, A., & Chartrel, E. (2010). Effects of different types of Learning on handwriting movements in young children. *Learning and Instruction*, 20, 476-486.

Witt, A., & Vinter, A. (2012). Artificial grammar learning in children: abstraction of rules or sensitivity to perceptual features?. *Psychological Research*, 76, 97-110.

Witt, A., Puspitawati, I., & Vinter, A. (2013). How explicit and implicit test instructions affect performance in an implicit learning task. *PLOsONE*, 1(8), e53296.

- étude d'apprentissages spécifiques (sciences, ..) (CIMEOS)

Références récentes:

Di Scala-Fouchereau E., & Fouchereau A., (2013). Relative Effectiveness of Direct Instruction vs. Active Learning in the Teaching of Science. Colloque international "New perspectives in sciences education", Florence (Italie), Mars 2013.

Urgelli, B. (2012). *Les implications d'une interdisciplinarité focalisée sur la didactique des questions socioscientifiques*. Communication pour la conférence internationale *Sociology and didactics. Towards a transgression of boundaries ?* Haute École Pédagogique de Vaud (Lausanne, Suisse), Sept. 2012.

- formation des enseignants, pratiques éducatives, histoire de la formation des enseignants (CIPE, Eduter, SPMS, CGC),

Références récentes:

Lapostolle G., & Chevaillier T. (2011). Training the teachers in France in the early 2010s'. *Journal of education for teaching*, 37, 4, 451-459.

Loizon D. (2012) L'enseignant d'EPS et ses filtres déjà-là. In M.-F. Carnus et A. Terrisse (sous la direction de), *Didactique*

clinique de l'EPS. Le sujet enseignant en question. Paris, Revue EPS., collection Recherche et Formation.13-24.
 Hohl, Thierry, (2012). « Compétences et recherche dans la formation des enseignants du premier degré. Perspectives en histoire », *La formation des enseignants. Professionnalisation et recherche*, Guy Lapostolle (sous la dir.), EUD, Dijon.
 Verney-Caron Nicole (à paraître). In *La didactique au prisme de l'épistémologie, une approche plurielle*. Contribution :
 « Formation initiale des professeurs des écoles : penser l'histoire autrement pour l'enseigner autrement ».

- formation professionnelle des adultes, didactiques professionnelles, pratiques professionnelles connexes à l'enseignement (Eduter, Jacotot, UPDéveloppement Professionnel et Formation)

Références récentes:

Mayen, P., & Olry, P. (2012). Landscaping: teamwork and integration into inter-individual coordination as a learning situation. *Work*, 41, 5196-5202.

Cerf, M., Olry, P., & Guillot, M-N. (2011). Acting as a change agent in supporting sustainable agriculture : how to cope with new professional situations? *The Journal of Agricultural Education and Extension*. Issue 3,

Mayen, P. (2011). Teacher Education in Light of a Few Principles, Theories, and Studies on Vocational Training and Adult Education, *McGill Journal of Education*, vol. 46, n° 1, 2011, p. 157-170.

- didactiques (sciences, anglais, littérature, FLE) (TIL, CPTC, CIMEOS)

Références récentes:

M. Jacques-Ch. Lapeyre-Demaisons (2012), « Lecture littéraire et professionnalisation : une histoire de chauve-souris » in *La Formation des enseignants : professionnalisation et recherche*, Dijon, EUD, pp.122-142.

M. Jacques, (2013) « L'île rose et La colonie de Vildrac. Le modèle utopique en question dans la littérature pour la jeunesse dans les années durant les années vingt » in *Littérature pour la jeunesse de l'entre deux guerres : renouveau et mutation*, à paraître en juin dans la revue électronique *Strenae*.

M. Jacques et C. Raulet-Marcel (dir.), *Écritures d'invention. Invention de l'écriture. Pratiques scolaires et littéraires*, actes des journées d'études des 14 octobre 2011 et 24 janvier 2013 (à paraître aux Éditions Universitaires de Dijon).

- éducation à la santé (SMPS)

Références récentes:

Loizon D. (2011) Éducation physique et Éducation à la Santé : quels savoirs communs ? Les Nouveaux cahiers de la recherche en éducation (NCRE) vol. 14, n°2, 27-42.

Cartierre, N., Coulon, N., & Demerval, R. (2011). Validation d'une version courte pour adolescents de l'Echelle d'usage compulsif d'Internet. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence*, 59, 415-419.

- Philosophie de l'éducation (CGC)

Références récentes:

Alcantara Jean Pascal (2012). « Que peut la philosophie de l'éducation en formation initiale des maîtres ? ». dans l'ouvrage collectif *La formation des enseignants. Professionnalisation et recherche*, sous la direction de Guy Lapostolle, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, collection « Sociétés », 2012, pp. 31-55 (ISBN 978-2-36441-009-1).

- usage des TICE dans l'éducation, usage des tablettes à l'école (CCREM, CIMEOS)

Afin d'asseoir l'ESPE dans une position de « prescripteur » de la recherche en éducation et formation, nous avons prévu, dans la mesure des moyens qui nous seront alloués, de doter l'ESPE d'un fonds de recherche de type Bonus Qualité Recherche spécifique, lui permettant d'ouvrir annuellement des appels d'offre sur des thématiques ciblées. Une coordination avec le Bonus Qualité Recherche mis en place dans le cadre du rapprochement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne-Franche Comté, notamment avec l'Université de Franche-Comté, pourrait par ailleurs favoriser le développement de recherches communes entre les deux régions.

Enfin, il est évident que la recherche disciplinaire dans les UFR doit aussi venir irriguer la recherche conduite dans le cadre de l'ESPE. C'est probablement un challenge posé aux chercheurs des UFR que de parvenir à orienter une partie de leurs travaux dans une direction ayant des implications avec l'apprentissage du métier d'enseignant dans une discipline donnée, ou de mettre en exergue toutes les compétences méthodologiques acquises au travers de l'initiation à la recherche, et qui sont transférables dans d'autres activités liées au métier d'enseignant.

5) Modèle économique

5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

NB : Ce modèle économique est encore en élaboration à la date du 13 mai 2013.

Les moyens de l'actuel IUFM sont transférés à l'ESPE.

La construction du modèle économique doit prendre en considération les contributions actuelles de l'Université de Bourgogne (dont le budget IUFM intégré) et du Rectorat à la formation initiale et continue des enseignants et CPE en termes de fonctionnement et d'investissement (hors titre 2), et d'emplois, masse salariale, indemnités (titre 2) afin de parvenir à une estimation des coûts complets des formations.

Pour l'université, les ETP de la masse salariale incluront les emplois de l'actuel IUFM (futur département des métiers de l'enseignement et de l'éducation), de l'IUP Diderot (futur département des métiers de la formation et de la culture), du département Sciences de l'Education de l'actuelle UFR Sciences Humaines qui deviendra un département de l'Espé, du CIPE (futur département innovations pédagogiques et évaluation des enseignements), les parties d'emplois dédiées aux masters MEEF dans les UFR et une partie d'emplois enseignants-chercheurs pour la contribution recherche des laboratoires travaillant avec l'ESPE.

Le modèle économique de l'Espé, dans son périmètre élargi, est en cours d'élaboration conjointe entre l'Université de Bourgogne et le Rectorat.

Dans le tableau récapitulatif inséré ci-après, construit sur le premier périmètre de l'Espé, les coûts de formation initiale et formation continue (en heures d'enseignement et en coûts complets) sont distingués. Nous avons introduit une hypothèse raisonnable de croissance des effectifs (15% en second degré et 30% en premier degré), et avons intégré le coût de la territorialisation des FSTG 2nd degré.

	Fonctionnement (Hors-titre 2)		Masse salariale/Emplois/indemnités (Titre 2)	
Partie employeur - Formation initiale M1/M2	BOP 140 – Déplacements	4880,43	BOP 140 - Indemnisation M2 RESP (1583)	210 663
			BOP 140 - Tutorat des M1/M2 (1623)	17970
			BOP 140 - 1er degré: PEMF (IUFM) 8 ETP	480000
			BOP 141 - Tutorat des M1/M2 (1623)	41860
			BOP 141 - Indemnisation M2 RESP (1583)	69 368
		4880,43		819 861
Partie employeur - Formation continue FSTG	BOP 140 - Déplacements FSTG	76687,08	BOP 140 - Tutorat des FSTG (1621)	154512
	BOP 140 - Déplacements FORCO + ASH	143 313,53	BOP 140 - Personnels	
	BOP 140 - Frais pédagogiques convention	8895	1er degré: PEMF (FSTG) 20,8 ETP	1 248 000
	BOP 140 - Déplacements (convention plafond)	5000	1er degré: PEMF (académie) FORCO 5,2 ETP	312 000
	BOP 141 - Déplacements FSTG:		BOP 141 - FSTG:	
	Formations disciplinaires GF	60693,6	Formations disciplinaires GF (138 h)	5520
	Formations disciplinaires PF	54 450	Formations disciplinaires PF (990 h)	39600
	Formations transversals	23 909	Formations transversales (282 h)	10560
	Semaine d'accueil	25 872	Semaine d'accueil (408 h)	16320
	Visites conseils	3 740	Visites conseils (660 h)	26 400
	Formation transversale uB	15 523	<i>Au total: 2478 heures</i>	
	Formation convention uB	31 937	BOP 141 - Tutorat des FSTG (1621)	398 148
	BOP 141 -FORCO (33 239 jstg=637171€)*	509737	BOP 141 - FORCO (1867 jstg=448120€)*	358 496
	959 757,21		2 569 556	
BOP 214 - Toutes formations (1er degré)	62 752,61			

	BOP 214 - Toutes formations (2nd degré)	66 000		
	TOTAL Rectorat	1 093 390,25	TOTAL	3 389 417

*Au réel, soustraire 20% d'absentéisme (80% des formations sont assurées)

Partie Université de Bourgogne - Formation initiale	Dépenses pédagogiques – IUFM	209 723		
	Dépenses pédagogiques Masters 2D - Autres composantes	15 678		
	Frais de déplacements - IUFM	180 420	Rémunération ENSEIGNANTS - 98 ETP	10 163 897
	Fonctions supports		Indemnités	
	Dépenses fonctionnement - IUFM	785 257	Taxes et cotisations sociales	
	Informatique - DSI	80 000	Heures complémentaires - IUFM	261 014
	Documentation - SCD	93 000	Postes AFA - uB	423 000
	Evaluation des masters - CIPE	7 858	Ens Master second degré - Autres composantes	471 743
	Maintenance des locaux et fluides - STU	650 000	Prépro métiers enseignement - Autres composantes	26 891
	Restauration, Hébergement	217 240	Biatss - 73 ETP	3 285 000
	Laboratoires de recherche - IUFM	100 000		
	Dotation aux amortissements des biens mobiliers - IUFM	91 290		
	Provisions pour risques			
	Prestations éventuelles			
	Autre : médecine action/sociale - uB	19 500		
	Investissements sites			
	2 449 965		14631545,06	
Partie Université de Bourgogne Formation CONTINUE	Dépenses pédagogiques	12 545		
	Frais de déplacements	5 000	HEURES complémentaires (Convention)	78 792
	Fonctions supports			
	Maintenance des locaux			
	Restauration, Hébergement			
	Dotation aux amortissements des biens mobiliers			
	Provisions pour risques			
	Prestations éventuelles			
	Autre			
	Sous total	17 545	Sous total	78 792
TOTAL UB	2 467 510	TOTAL	14 710 337	
TOTAL GENERAL	3 560 900,70		18 099 754	

Annexe 1 : Généralités sur les maquettes mention MEEF

Les maquettes ont été élaborées à partir des différents textes de cadrage qui ont été donnés (cadre national des formations, de référentiel de compétences des enseignants puis nouvelles maquettes des concours), et des préconisations du comité de suivi des masters. Elles intègrent ainsi le principe de l'acquisition d'une culture et de connaissances communes pour tous les professionnels intervenant dans des établissements scolaires, une dimension professionnalisante affirmée tout en maintenant une exigence de formation disciplinaire, dans un partenariat rectorat/UFR /Espé.

Ainsi, toutes les maquettes sont structurées sur le même modèle, que l'on peut résumer dans le schéma ci-dessous si l'on considère un descripteur par bloc d'unités d'enseignement (bloc disciplinaire, didactique, contexte d'exercice du métier, recherche, mises en situation professionnelle):

	BLOC 1 Disciplinaire	BLOC 2 Didactique	BLOC 4 Contexte exercice	BLOC 3 Recherche	BLOC 5 Mises en situation
MASTER 1	30 (± 2) ECTS	15 (± 2) ECTS	6 (± 2) ECTS	6 (± 2) ECTS	3 (± 0) ECTS
Volume horaire S1	- Enc. Pédag. : 278 h - 2 nd dg : 120-150h - 1 ^{er} dg :	111 h 66-86h	78 h 39h	83 h 18h	39 h 12h (+stage)
Volume horaire S2	- Enc. Pédag. : 78 h - 2 nd dg : 108-138 h - 1 ^{er} dg :	87 h 60-80 h	57 h 57 h	30 h 18 h	60 h 12h (+ stage)
MASTER 2	8 (± 2) ECTS	16 (± 2) ECTS	6 (± 2) ECTS	30 ECTS (intégrant 10 ECTS relatifs au mémoire et soutenance)	
Volume horaire S1+ S2	- Enc. Pédag. : 78 h - 2 nd dg : 72 h - 1 ^{er} dg :	87 h 78 h	57 h 72 h	30 h 60 h	60 h 48 h

Les ECTS associés à ces blocs sont ceux préconisés par le comité de suivi des masters. Des ajustements ont pu être introduits dans certains parcours de la maquette MEEF-2nd degré, mais ils sont mineurs.

Les volumes horaires ont été fixés à 500-600 h étudiant en M1 (589 pour la mention Encadrement éducatif, 577 pour la mention 1^{er} degré et 510 à 610 pour la mention 2nd degré selon les parcours), env. 330 h en M2 (312 pour la mention Encadrement éducatif, 360 pour la mention 1^{er} degré et env. 330 pour la mention 2nd degré). Un module optionnel supplémentaire de 24h complète la maquette 2nd degré pour les parcours préparant à plusieurs concours afin de permettre des mises à niveau selon l'origine des étudiants.

Les blocs définissent un équilibre entre les différentes compétences, une même UE pouvant être rattachée à plusieurs blocs (par exemple : une UE créditée de 6 ECTS peut se décliner en 4 ECTS relevant du bloc *disciplinaire* et en 2 ECTS relevant du bloc *didactique*). Une même structure en 5 UE a été demandée pour toutes les mentions et parcours, à l'instar de la structure des masters de l'Université de Bourgogne.

Le détail des 5 UE par semestre est donné en Annexe 2a pour la maquette globale du master MEEF-1^{er} degré, Annexe 2b pour la maquette globale MEEF-2nd degré et Annexe 2c pour la maquette encadrement pédagogique.

Les stages ont également été uniformisés autant que faire se peut pour les différentes mentions. Les objectifs du stage de M1 sont l'appropriation de différents contextes professionnels, la confrontation progressive aux différentes dimensions du métier, la préparation à l'exercice professionnel en responsabilité prévu pendant l'année de M2. Il consiste en un stage d'observation et de pratique accompagnée, d'une semaine boquée suivie de 4-5 demi-journées en stage filé pour ce qui concerne le premier semestre. Au second semestre du M1, il consiste en un stage de pratique accompagnée avec responsabilité pédagogique progressive, sur 2 semaines bloquées. En M2, les étudiants ayant réussi le concours sont fonctionnaires stagiaires et leur stage répond aux

exigences fixées par la loi. Pour les étudiants n'ayant pas réussi le concours, des stages en pratique accompagnée seront organisés en accord avec le rectorat.

Un tronc commun de formation est introduit entre toutes les mentions du master MEEF. Il est d'environ 60h pour les formations en sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation (par exemple, psychologie des apprentissages, du développement, approches historique et sociologique du système et des publics scolaires), de 36h pour les formations concernant les questions professionnelles (par exemple, le socle commun de connaissances et de compétences, la gestion de la diversité des publics).

Annexes 2 : Présentation globale des maquettes des masters mention MEEF.**- Annexe 2a : Mention MEEF-encadrement pédagogique.****SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION**

		Correspondance UE/Blocs (en italique les UE portant sur 2 blocs)					
		BLOC 1 Disciplinaire	BLOC 2 Didactique	BLOC 4 Contexte exercice du métier	BLOC 3 Recherche	BLOC 5 Mises en situation professionnelle	Total
Master 1	UE	Connaissance du système éducatif et de l'environnement professionnel (dont QP Module 1 du tronc commun) UE2 S1 (84h) Sciences humaines et sociales (SHS du tronc commun) UE3 S1 (60h) Questions et débats en éducation UE5 S1(77h) et UE5 S2 (57h)	Conception et régulation de la vie scolaire UE4 S1 (54h sur les 75h) UE4 S2 (57h)	Analyse des enjeux professionnels (dont QP Module 3 du tronc commun) UE3 S2 (78h)	Initiation à la recherche (méthodologie - séminaires) UE1 S1(71h) UE1 S2(12h)	Stages Conception et régulation de la vie scolaire UE4 S1 (prépa stage : 21h sur les 75h) Préparation à l'exercice professionnel UE2 S2 (18h)	
	Heures	278 h	111 h	78 h	83 h	39 h	589 h
	Ects	28	13	8	8	3	60

		Correspondance UE/Blocs (en italique les UE portant sur 2 blocs)					
		BLOC 1 Disciplinaire	BLOC 2 Didactique	BLOC 4 Contexte d'exercice du métier	BLOC 3 Recherche	BLOC 5 Mises en situation professionnelle	Total
Master 2	UE	Communication et enjeux relationnels UE3 S3 (54h sur les 63h) Hétérogénéité des publics scolaires UE3 S4 (24h)	Conception et régulation de la vie scolaire UE4 S3 (48h) UE4 S4 (39h)	Projet pluridisciplinaire (dont QP Module 7 du tronc commun) UE1 S4(24h) Langues UE1 S3(24h) TICE UE3 S3 (9h sur les 63h)	Séminaires de recherche UE2 S3(18h) Mémoire professionnel UE2 S4 (12h)	Pratique professionnelle Préparation à l'exercice professionnel UE5 S3 (30h) et UE5 S4 (30h)	
	Heures	78 h	87 h	57 h	30 h	60 h	312 h
	Ects	10	14	6	10	20	60
Total	Heures bloc	356 h	198 h	135 h	113 h	99 h	901 h

- Annexe 2b : Mention MEEF-2nd degré

SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION

UFR ESPE	Horaires	BLOC 1 Disciplinaire	BLOC 2 Didactique	BLOC 4 Contexte exercice du métier	BLOC 3 Recherche	BLOC 5 Mises en situation professionnelle
MASTER 1	510 à 610 h	30 (± 2) ECTS 228 à 288 h	15 (± 2) ECTS 126 à 166 h	6 (± 2) ECTS 96 h	6 (± 2) ECTS 36 h	3 (± 0) ECTS 24 h
Semestre 1	255 à 305 h*	UE 1 : 60 à 75 h 8 ECTS UE 2 : 60 à 75 h 8 ECTS	UE 3 : 66 à 86 h dont 42 à 62h UFR dont 24 h ESPE 4 + 2 ECTS	UE 4 : 12 h 2 ECTS UE 5 : 27 h 2 ECTS	UE 4 : 18 h 3 ECTS	UE 5 : 12 h + stage 1 ECTS
Semestre 2	255 à 305 h*	UE 1 : 60 à 72 h 8 ECTS UE 2 : 48 à 66 h 6 ECTS	UE 3 : 60 à 80 h dont 42 à 62h UFR dont 18 h ESPE 4 + 3 ECTS	UE 4 : 24 h 2 ECTS UE 5 : 33 h 2 ECTS	UE 4 : 18 h 3 ECTS	UE 5 : 12 h + stage 2 ECTS
MASTER 2	330 h	8 (± 2) ECTS 72 h	16 (± 2) ECTS 78 h	6 (± 2) ECTS 72 h	30 ECTS (intégrant 10 ECTS relatifs au mémoire et à la soutenance)	
					60 h	48 h
Semestre 3	174 h	UE 1 : 24 h + 24 h LV 4 + 2 ECTS	UE 2 : 30 h 6 ECTS	UE 3 : 36 h 4 ECTS	UE 4 : 36 h + dont 18 h ESPE + dont 18 h UFR 4 ECTS	UE 5 : 24 h + pratique professionnelle 10 ECTS
Semestre 4	156 h	UE 1 : 24 h 2 ECTS	UE 1 : 18 h 3 ECTS UE 2 : 30 h 5 ECTS	UE 3 : 36 h 4 ECTS	UE 4 : 24 h + dont 24 h ESPE + mémoire 6 ECTS	UE 5 : 24 h + pratique professionnelle 10 ECTS

* Possibilité dans les parcours « pluridisciplinaires » d'ajouter un module disciplinaire optionnel de 24h

- Annexe 2c : Mention MEEF-1^{er} degré

SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION

Cadrage CSM	Blocs 1 et 2 : Disciplinaire et Didactique Dans chaque EC de ces 3 UE, les deux blocs sont présents. Exemple d'intitulé d'EC : <i>Français et didactique du français</i>			Blocs 3 et 4 : Recherche et Contexte exercice du métier	Blocs 4 et 5 : Contexte exercice du métier et Mises en situation professionnelle
Master 1	UE1 Français et Culture Humaniste	UE 2 Maths et Culture scientifique	UE 3 Arts, Corps et Langues	UE4 Recherches, Contextes, Publics et Apprentissages	UE 5 Contextes et mises en situation professionnelle
S1 30 ECTS 287h	- Français 52h - Hist-Géo 24h 8 ECTS, 76h (6 ECTS bloc 1, 2 ECTS bloc 2)	- Maths 50h - Sciences 24h 8 ECTS, 74h (6 ECTS bloc 1, 2 ECTS bloc 2)	- Langues 18h - EPS 24h - Arts 24h 8 ECTS, 66h (6 ECTS bloc 1, 2 ECTS bloc 2)	- Initiation à la recherche (méthodologie) 8h - SHS appliquées à l'Education, 32h (dont SHS du tronc commun) 5 ECTS, 40h (3 ECTS bloc 3, 2 ECTS bloc 5)	TUICE : 4h Prépa à l'ex pro : 3h Questions Professionnelles 24h* (dont Module M1 QP1 du tronc commun) Stage (dont Atelier pratique pédagogique 8h) 1 ECTS, 31h (1 ECTS bloc 5) *évaluation en S2
S2 30 ECTS 290h	- Français 36h - Hist-Géo 24h 7 ECTS, 60h (4 ECTS bloc 1, 3 ECTS bloc 2)	- Maths 26h - Sciences 24h 7 ECTS, 50h (4 ECTS bloc 1, 3 ECTS bloc 2)	- Langues 18h - EPS 24h - Arts 24h 7 ECTS, 66h (4 ECTS bloc 1, 3 ECTS bloc 2)	- Initiation à la recherche (séminaire) 12h - SHS appliquées à l'Education, 40h (dont SHS du tronc commun) 5 ECTS, 52h (3 ECTS bloc 3, 2 ECTS bloc 5)	TUICE : 4h Atelier pratique pédagogique 8h Prépa à l'ex Pro : 10h Questions Professionnelles 24h (dont Modules QP3/4, du tronc commun) Stage 4 ECTS, 46h (2 ECTS bloc 4, 2 ECTS bloc 5)
	Choix d'une majeure en fonction de l'option choisie à l'oral 16h				
Total : 577h	45 ECTS, 408h			10 ECTS, 92h	5 ECTS, 77h
60 ECTS	Bloc 1 : 30 ECTS ; Bloc 2 : 15 ECTS			Bloc 3 : 6 ECTS ; Bloc 4 : 6 ECTS ; Bloc 5, 3 ECTS	

En complément de cette maquette, des modules facultatifs de renforcement disciplinaire de 12 h chacun sont proposés en début d'année dans les cinq disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Histoire-géographie, Sciences, Langues Vivantes. Ces modules ont vocation à terme à être proposés aux étudiants de licence dans le cadre de préprofessionnalisation.

Cadrage CSM	Blocs 1 et 2 : Disciplinaire et Didactique Dans chaque EC de ces 3 UE, les deux blocs sont présents. Exemple d'intitulé d'EC : <i>Français et didactique du français</i>		Blocs 2 et 5 : Didactique et Mise en situation professionnelle	Blocs 4 et 5 : Contexte exercice du métier et Mise en situation professionnelle	Blocs 3 et 5 : Recherche et Mise en situation professionnelle
Master 2	UE 1 Apports disciplinaires et didactiques 1, Français et Maths	UE 2 Apports disciplinaires et didactiques 2, Autres disciplines scolaires (16h dans chacune des 6 disciplines sur l'année)	UE 3 Analyser son enseignement dans les différentes disciplines (Choix de 4 disciplines parmi 8 possibles)	UE 4 Contexte d'exercice du métier	UE 5 Recherche et Mises en situation professionnelle
S3 30 ECTS 196h	- Français 18h - Maths 16h 6 ECTS, 34h (3 ECTS bloc 1, 3 ECTS bloc 2)	- 3 disciplines parmi 6 (Sciences, Histoire-Géographie, EPS, LV, Arts visuels, Education musicale) 6 ECTS, 48h (2 ECTS bloc 1, 4 ECTS bloc 2)	-2 disciplines parmi 8 possibles (2 x 12h) 4 ECTS, 24h (2 ECTS bloc 2, 2 ECTS bloc 5)	-TUICE 6h -Questions Professionnelles 36h (dont Module M2 QP1 du tronc commun) 4 ECTS, 42h (2 ECTS bloc 4, 2 ECTS bloc 5)	Recherche, Séminaire 20h Méthodologie Ecrit 4h-Prépa à l'ex pro 18h Analyse réflexive de la pratique 6h Pratique professionnelle 10 ECTS, 48h (4 ECTS bloc 3, 6 ECTS bloc 5)
S4 30 ECTS 164h	- Français 18h - Maths 14h 4 ECTS, 32h (1 ECTS bloc 1, 3 ECTS bloc 2)	- 3 disciplines parmi 6 (Sciences, Histoire-Géographie, EPS, LV, Arts visuels, Education musicale) 4 ECTS, 48h	- 2 disciplines parmi 8 possibles (2 x 12h) 4 ECTS, 24h (2 ECTS bloc 2,	- TUICE : 6h -Questions Professionnelles 12h (M2 QP 4 du tronc commun) -Projet (tronc commun) pluridisciplinaire	Prépa à l'ex prof : 12h Analyse réflexive de la pratique : 6h Mémoire et soutenance Pratique professionnelle 14 ECTS, 18h

		(2 ECTS bloc 1, 2 ECTS bloc 2)	2 ECTS bloc 5)	24h 4 ECTS, 42h (4 ECTS bloc 4)	(6 ECTS bloc 3, 8 ECTS bloc 5)
Total 360h	10 ECTS, 66h	10 ECTS, 96h	8 ECTS, 48h	8 ECTS, 84h	24 ECTS, 66h
60 ECTS	Bloc 1 : 8 ECTS ; Bloc 2 : 16 ECTS			Bloc 4 : 6 ECTS	Bloc 3 et 5 : 30 ECTS